

Année scolaire
2017 - 2018

Civisme et engagement
de tous pour une école
de qualité

AUDIENCES DU MINISTRE AVEC...



Mme N'Sikan KOUAME, PDG de la compagnie de transport UTB



M. Pierre LAPORTE, Directeur des opérations de la Banque Mondiale en Côte-d'Ivoire.



Mme WILLYE M. T. KING, Ambassadeur du Liberia en Côte-d'Ivoire



Dr Brigitte QUENUM, Directrice ONUSIDA.



Mme BENTE CHILLER, Directrice d'Investissement du DANEMARK.



Une délégation vietnamienne.

Editorial	P. 4
Audiences	P. 5
Actualité	P. 7 - 17
Dossier	P. 18-21
Coopération et partenariat	P. 22-27
Vie des structures	P. 28-33
Faites connaissance avec	P. 34-35
Focus	P. 36
Événement	P. 38-41
Interview	P. 42-45
Echos DREN/DDEN	P. 46-55
Arts et Cultures	P. 56-58



EDITEUR
Ministère de l'Éducation Nationale,
de l'Enseignement Technique et de la
Formation Professionnelle

SIEGE
ABIDJAN-plateau, Cité administrative
Tour D 16^{ème} étage / TEL : 20 21 02 75
E-mail : menetnei@gmail.com

DIRECTEUR DE PUBLICATION
KABRAN Assoumou (Directeur de cabinet)

DIRECTEUR DE REDACTION
KOUYATE Abdoulaye (Chef de cabinet)

SUPERVISEUR
Chef du SCDA

REDACTEUR EN CHEF
YAO Kouamé Mahizan

SECRETAIRE GENERAL
N'GUESSAN Valentin

SECRETAIRE DE LA REDACTION
KONE El Hassan

REDACTION
KEITA Lassina, Saïd DOSSO,
TOURE Issouf, Sam OBIKOI,
MANLAN Simon, KONE El Hassan,

KOUDOUNGON Djedje,
Sercom Directions Centrales,
Sercom Services Rattachés,
Sercom Services déconcentrés

ASSISTANCE TECHNIQUE
KONE Issa

PHOTOGRAPHIE
Fanny ADAMA,
DIARASSOUBA Yacouba

INFOGRAPHIE
Zadi Habib Pacôme

IMPRESSION
COD'COULEUR
Tel. 20 37 66 53 / 07 61 07 06

Civisme et engagement de tous pour une école de qualité

Extrait de discours



Les écoliers de l'EPP Yacé de Jacqueville chantant l'Abidjanaise.

Le 11 septembre marque le début de l'année scolaire 2017-2018. Dans l'histoire des hommes, une nouvelle année annonce une mosaïque de faits et de circonstances qui viennent se fondre dans le lit du fleuve de l'existence.

Mais il ne serait pas juste d'y voir une monotonie qui nous bornerait à une stagnation sans relief. En effet, une nouvelle année, ce sont aussi des promesses et des défis.

Pour parler de défis, ceux de la communauté éducative ivoirienne sont connus. La loi du 17 septembre 2015 relative à l'école obligatoire marque une nouvelle ère dans la jeune histoire de notre pays. Depuis bientôt trois ans, beaucoup a été dit sur son instauration pour tous les enfants de 6 à 16 ans.

On ne le dira jamais assez, la transformation de l'économie

requiert la formation efficiente d'un capital humain suffisant, capable de s'adapter à la transition qui a cours dans tous les pays du monde. La Côte d'Ivoire n'échappe pas à cette exigence.

Grâce à la mobilisation de chacun, nous avons fait des choses prodigieuses. Dans les faits, l'année 2016-2017 s'est inscrite dans une dynamique entamée depuis 2011, avec à la clé le vote de la loi du 17 septembre. Ainsi, nos acquis ont été confortés avec 4070 nouvelles salles de classes du préscolaire et du primaire et 20 collèges de proximité créés.

Après la panoplie de nos réformes, en restant constant dans notre aspiration à l'excellence et à la qualité de notre système éducatif, je place l'année scolaire 2017-2018 sous le thème « **civisme et engagement de tous pour une école de qualité** »

Depuis 2011...nos acquis ont été confortés avec 4070 nouvelles salles de classes du préscolaire et du primaire et 20 collèges de proximité créés.

Retrouvez l'intégralité du discours

du Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et celui du Secrétaire d'État, chargé de l'Enseignement Technique et de la formation Professionnelle sur:

www.education.gouv.ci

Les grands partenaires du Ministère





Les majors de l'école ivoirienne visitent les locaux de la Présidence de la République.

Le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA reçoit les majors de l'école ivoirienne

Lassina Keita

Le jeudi 10 août 2017, le Président de la République, SEM Alassane OUATTARA, a offert une source de motivation supplémentaire aux majors de l'école ivoirienne en les recevant au palais présidentiel. **Ce sont cinquante et un génies (vingt-six filles et vingt-cinq garçons) issus de tous les sous-secteurs du système éducatif : le primaire, le secondaire général, le secondaire technique et la formation professionnelle ; dont la moyenne annuelle oscille entre 16,05 et 19,23. A ceux-là, s'ajoutent les médaillés d'or en mathématiques, champions d'Afrique issus des olympiades de mathématiques tenues récemment au Maroc ainsi que les trois meilleurs de chaque examen à grand tirage (CEPE, BEPC et BACCALAUREAT), la meilleure élève à l'Entrée en 6^e/**

CEPE de la Direction régionale de BOUNDIALI, classée première nationale au CEPE...

Très attentive, Mme Kandia CAMARA pour les rassurer, leur parle de la chance, qu'ils ont de visiter le siège du pouvoir exécutif, et d'être reçus par le Président de la République. *« Vous êtes ici ce matin parce que vous êtes les meilleurs élèves du pays, mais aussi et surtout parce que vous avez eu un bon comportement tout au long de l'année. C'est donc pour vous récompenser que le Président de la République vous offre cette visite »*

Les enfants découvrent ainsi la beauté de la salle des audiences du petit palais et la salle à manger du Président. *« La table de la salle du conseil des ministres*

a la forme d'un losange, explique M. TRAORE, pour permettre à chaque ministre de voir l'ensemble des ministres.»

Les enfants s'asseyent autour de cette table symbolique, dans les sièges des ministres. La petite KOFFI Lynda Nda-Gnamke Marie joue parfaitement le rôle de porte-parole du gouvernement. Son annonce est sanctionnée par des applaudissements nourris : *« Ce jeudi 10 août s'est tenu un conseil des ministres sous la présidence du Président de la République SEM Alassane OUATTARA, qui a formé un gouvernement de cinquante et un ministres, »* a-t-elle déclaré tout en citant ses camarades à des fonctions ministérielles. Mme Masséré TOURE a révélé que la salle où sont lus les communiqués du



Une vue de la salle des Pas Perdus.....



et de la salle des conseils des ministres.

conseil des ministres tient également lieu de salle de réunions des conseils présidentiels : le conseil national de la sécurité, le conseil présidentiel de la santé, le conseil présidentiel de l'Education...qui se tiennent chaque trimestre.

Pour finir, Ils ont eu le privilège de visiter le bureau du Président de la République, de lui poser des questions, de faire des selfies avec le Président de la République, qui a présenté lui-même son bureau. D'où les remerciements chaleureux de la porte-parole des enfants : « **Nous sommes heureux d'être là. C'est un honneur pour nous de visiter le palais et nous sommes vraiment heureux de rencontrer**

le Président de la République. Nous continuerons de bien travailler non seulement pour bénéficier des visites, mais aussi pour être de futurs cadres, » s'est-elle engagée.

Le Président OUATTARA a, en retour, exprimé sa joie d'accueillir les enfants en son palais. « **C'est un grand bonheur pour nous de vous recevoir !** » s'est-il exclamé. « **Cette table (sa table de travail, Ndlr) a été conçue et occupée par l'ancien Président feu Félix Houphouët-Boigny,** » a-t-il ajouté.

Plus loin, dans un salon à part, il a présenté la table du comité présidentiel, autour de laquelle

il se réunit avec les ministres de souveraineté : Défense, Intérieur, Economie et Finance. « **C'est ici que toutes les décisions importantes sont validées avant d'aller en conseil des ministres,** » a-t-il confié.

Le Président s'est ouvert ensuite aux préoccupations des enfants et la visite s'est poursuivie chez le Vice-Président M. KABLAN Duncan, qui a félicité les enfants et les a encouragés à persévérer dans l'excellence pour s'achever par un excellent repas, précédé par la photo de famille, et un présent que le Présent a offert à chacun des enfants et à leurs encadreurs.



Les hôtes de la Présidence reçoivent des présents.



Photo de famille avec le Président et le Vice-Président.

La Première Dame, Dominique OUATTARA, félicite le Ministre Kandia CAMARA

La Première dame, Madame Dominique OUATTARA, a rendu un vibrant hommage à Madame Kandia CAMARA ce 20 juillet à l'occasion de la cérémonie de mise en route des 08 meilleurs élèves retenus pour la colonie de vacances offerte par la Fondation Children of Africa à Cap d'Ail, dans le département des Alpes-Maritimes en France.

Lassina KEITA

« Cela ne fait pas partie de mon discours. Je voudrais le dire du fond du cœur, je voudrais dire toutes mes félicitations à Madame le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle : Vous faites un travail exceptionnel à la tête de votre département. L'éducation Nationale a beaucoup évolué ces dernières années, et les résultats aussi se sont améliorés, » a-t-elle déclaré ab imo pectore. Et qui mieux que les performances des élèves peuvent matérialiser cette reconnaissance du leadership et du management de la Ministre ? Et ce sont les chiffres, du moins les moyennes qui parlent d'eux-mêmes : « (...) vos filleuls, dont les moyennes annuelles oscillent entre 16,43 et 18,84/20, nous viennent de huit directions régionales : Abengourou, Abidjan 3, Bouaflé, Dabou, Divo, Ferkessedougou, Mankono et Odienné, » a révélé Madame Kandia CAMARA. Et d'ajouter : « Madame la Première Dame, soyez rassurée, nous gardons un œil vigilant sur le cursus et les performances des lauréats



La Première Dame, Madame Dominique OUATTARA et Kandia CAMARA posent avec les futurs colons

des éditions passées. D'ailleurs, je puis affirmer que leurs résultats sont toujours excellents. C'est pourquoi le départ de nos meilleurs élèves de l'année scolaire 2016-2017 en colonie de vacances me donne l'occasion de vous rendre un vibrant hommage. À travers vous, permettez que j'exprime la gratitude de mon département ministériel à l'endroit de la Fondation CHILDREN OF AFRICA. Cette initiative constitue pour nos jeunes apprenants une source d'émulation supplémentaire à davantage travailler en classe. »

Au nom des bénéficiaires, la petite BROU Hélène du Collège catholique Notre Dame de toutes

grâces d'Agnibilékrou a remercié la Première Dame pour cette grande opportunité : « Tous les élèves de la Côte d'Ivoire vous disent merci pour les biblio-bus... » a-t-elle ajouté.

Pour sa part, Florence NICE, Secrétaire Exécutive de Cité Club Université, partenaire de la Fondation Children of Africa, a expliqué que ce séjour éducatif de nos meilleurs élèves consistera en « trois semaines d'immersion totale » avec à la clé un perfectionnement en français et en anglais et une rencontre enrichissante entre 200 jeunes filles et jeunes garçons de plusieurs nationalités.

PROGRAMME COMPACT



Madame Kandia CAMARA entourée de quelques membres de la délégation.

Mission gouvernementale de haut niveau à Washington

Une délégation gouvernementale de Haut Niveau composée des Ministres KONE Adama (Économie et Finances), Kandia CAMARA (MENETFP), du Secrétaire Général de la Présidence, Patrick ACHY, et du Conseiller du Premier Ministre, Mocktar TOURE, a, du 22 juillet au 1^{er} août, effectué une mission aux USA dans le cadre de la mise en œuvre du Programme "COMPACT" du Millénium Challenge Corporation (MCC).

Lassina Keita

Au cours de cette mission, la délégation a rencontré les représentants du MCC pour préparer la mise en œuvre, à partir de 2019, du programme «Compact» pour la Côte d'Ivoire.

Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, a eu à défendre principalement six grands projets. Il s'agit de : la « mise en place et appui à l'opérationnalisation d'une politique genre », de l'amélioration de la Formation initiale des enseignants, du renforcement des sys-

tèmes pour la prise de décision, de la construction de nouveaux collèges de proximité, du renforcement des systèmes de qualité et de redevabilité, de la création des centres de formation en modèle Partenariat pour le Développement des Compétences (PDC).

On notera en ce qui concerne l'amélioration de la Formation initiale des enseignants, que l'objectif de ce projet vise à renforcer la qualité de la formation initiale à étendre l'offre de formation des professeurs des collèges, et à améliorer l'accompagnement et le suivi des stagiaires pour répondre en quantité et en quali-

té aux besoins des collèges de proximité. Pour ce qui est du renforcement des Systèmes pour la prise de décision, il s'agira d'établir un Système d'Information et de Gestion de l'Éducation (SICE) intégré pour garantir la validité des données et leur pertinence par rapport aux exigences de la mesure de l'accès équitable, de l'inclusion sociale et de la qualité de l'éducation.

Le Millennium Challenge Corporation est une initiative de l'Administration américaine qui consiste en un partenariat avec les pays qui ont réalisé une certaine performance dans les trois domaines suivants: la bonne gouvernance dans la gestion des affaires publiques, la création d'un environnement favorable à l'initiative privée, et l'engagement de l'État à faire des investissements conséquents dans le secteur social.

La Côte d'Ivoire a été déclarée éligible au programme compact du MCC lors de la session du conseil d'administration du MCC présidée par le secrétaire d'État américain John Kerry, a fait savoir le 15 décembre 2015 l'ex-Premier ministre Daniel Kablan Duncan, lors d'une conférence de presse.

Kandia CAMARA : « il faut réhabiliter totalement le secteur de la Formation Professionnelle »

Face au défi de l'industrialisation, et de l'émergence de la Côte d'Ivoire à l'horizon 2020, le Secrétariat d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle veut se doter de moyens humains, techniques et organisationnelles efficaces pour dispenser une formation de qualité et former des ressources humaines de qualité.

KONE EL Hassan

Pour réaliser ce challenge au cœur de l'action gouvernementale d'ici 2020, M. le Secrétaire d'Etat Mamadou TOURE, a organisé à l'Institut Pédagogique Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (IPNET-FP), un séminaire autour du thème : « Planification des activités du Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle sur la période 2017-2020 ».

Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, a procédé à l'ouverture du séminaire par une adresse spéciale à M. le Secrétaire d'Etat : « **félicitation à M. le Secrétaire d'Etat qui en moins de cinq mois a abattu un énorme travail dans le secteur de la formation professionnelle** ». Aussi a-t-elle ajouté : « **ces travaux font écho à la demande du gouvernement qui recommande que soient déclinées en actions et activités concrètes les matrices opérationnelles afin que les jeunes ivoiriens soient bien formés et capables de prendre leur place dans le monde du travail.** » Après quelques conseils



M. TOURE Mamadou, Secrétaire d'Etat chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

d'usage, elle a déclaré ouvert le séminaire.

M. Fabrice BINEL, expert de la Banque mondiale et conseiller du Premier Ministre, en avant-première du séminaire a restitué les résultats des enquêtes effectuées dans tous les 35 établissements de Formation Professionnelle sur le territoire national. Ce travail repose sur le triptyque : dimension humaine- moyens techniques- et organisation. Pour l'expert, l'absence d'un pilier du triptyque est gage d'échecs inévitables

en termes d'adéquation formation-emploi, de résultats donc de la compétence des apprenants. A la fin de sa présentation, M. BINEL a proposé aux premiers responsables du secteur Education/Formation, soixante (60) recommandations et soixante (60) pistes de solutions, à analyser afin d'y identifier les voies les plus réalistes et pertinentes réalisables à court, moyen et long terme pour rendre le secteur de la formation professionnelle plus performant.

ONU CI / CEREMONIE D'HOMMAGE

Les femmes leaders des partis politiques et de la société civile, conduites par Mme Kandia CAMARA «la Pérénationale», ont rendu un vibrant hommage à la Représentante Spéciale du Secrétaire Général des Nations-Unies (RSSGNU), Aïchatou MINDAOU DOU, dont la mission est achevée en Côte d'Ivoire, le jeudi 29 juin 2017 à Cocody Deux-Plateaux à l'espace Event Latrille.

Au cours de cette cérémonie d'hommage à laquelle ont participé le Premier ministre SEM Aïchadou Gon COULIBALY et toutes les femmes ministres du gouvernement ivoirien, les femmes ont rendu témoignage des hauts faits économico-sociaux de cette leader au grand cœur, qui a posé des actes au profit des femmes et des enfants à travers la construction et la réhabilitation de ponts, d'écoles, de marchés et au financement des femmes rurales pour leur autonomisation. En outre, au plan politique elle a su, par la qualité de son management, améliorer le principe de fonctionnement du cadre permanent du dialogue inclusif entre le parti au pouvoir, les autres partis politiques et la société civile pour le retour définitif de la Paix en Côte d'Ivoire. Ces femmes leaders ont montré qu'elles sont conscientes des conséquences des conflits armés dans le monde dont les premières victimes sont les femmes et leurs enfants. Pour toutes ces raisons, elles ne peuvent accepter le départ de la Représentante Spéciale sans lui rendre un vibrant.

Aïchata MINDAOU DOU, de nationalité nigérienne a été par-



Madame Aïchatou MINDAOU DOU honorée par les femmes leaders des partis politiques et de la société civile.

Les femmes ivoiriennes reconnaissantes à Aïchatou MINDAOU DOU

KONE El Hassan

mi les premiers étudiants que le gouvernement nigérien a orienté à l'Université d'Abidjan Cocody dans le cadre de la coopération universitaire entre les deux pays. Après avoir forgé ses armes à la faculté de droit, elle compte en Côte d'Ivoire de nombreux amis et promotionnaires qui étaient présents dans la salle. Elle est l'unique représentante de cette institution en fin de mission qui reçoit tant d'honneur de la part du gouvernement, des partis politiques et de la société civile. Aussi, tous lui ont dit qu'elle est chez elle en Côte d'Ivoire.

La mission de Paix de l'Opération des Nations-Unies en Côte d'Ivoire (ONU CI), créée en 2004 par le conseil de Sécurité de l'ONU avait pour objectif la facilitation de la mise en œuvre de l'accord de paix signé par les parties ivoiriennes en janvier 2003 et qui visait à mettre un terme à la guerre civile. La mission onusienne a transféré ses fonctions résiduelles au gouvernement ivoirien et aux autres partenaires au cours d'une cérémonie officielle, après avoir certifié que tous les obstacles majeurs à une paix définitive sont levés.

Remise des prix aux élèves en situation de handicap (ESH) lauréats aux examens

KONE EL Hassan



Photo de famille avec des élèves en situation de handicap.

Le mercredi 03 août 2017, la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC) a organisé une double cérémonie de restitution des réflexions sur la mise en œuvre de l'école en Côte d'Ivoire, et la récompense des meilleurs élèves en situation de handicap intégrés dans les écoles publiques.

Selon le Dr Sika Lazare Directeur général de l'Ecole Nationale des Statistiques et de l'Economie Appliquée, ce sont plus 48.000 enfants qui sont hors du système formel pour des raisons diverses. Elles vont de la honte des parents à présenter leurs enfants en situation de handicap, à la stigmatisation et plus grave, le sentiment entretenu que ces enfants

seront abandonnés tôt ou tard par le gouvernement au moment de leur insertion professionnelle. L'étude révèle en outre d'autres failles : **54% des ESH vivent dans le milieu rural, plus des 2/3 sont hors de l'école et 1/5 non déclaré à l'état civil.**

Pour éviter de créer des citoyens sous handicap illettrés et pauvres et des citoyens prospères et instruits, le gouvernement a initié, à travers les Ministères techniques que sont le Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation professionnelle, le Ministère de l'Emploi et de la Protection Sociale, le Ministère de la Femme, de la Protection de l'Enfant et de la Solidarité, accompagnés par

les partenaires techniques et financiers, le Projet pilote d'école inclusive en Côte d'Ivoire dont la phase expérimentale a commencé depuis l'année scolaire 2013-2014.

Quatre ans après, les 12 enfants intégrés au départ en 2013-2014, et candidats officiels cette année au CEPE/ entrée en 6ème, sont tous admis, soit un taux de réussite de 100%. Le projet prend en charge aujourd'hui 80 ESH dont 30 filles, répartis dans 19 classes, 09 écoles et 05 IEPP. Pour ce brillant succès, la stratégie adoptée a tourné autour de trois axes : **briser les barrières sociologiques ; faire la promotion de l'insertion sociale et scolaire des ESH par leur immersion dans les écoles ordinaires et mettre en place un partenariat constructif des ministères techniques et des partenaires.**

Quelles perspectives après ce brillant parcours ? Comment insérer les ESH dans l'enseignement secondaire ? Comment former les professeurs par discipline enseignée ? Le Lycée moderne d'Andokoi dans la commune d'Abo-bo, vient d'être doté de moyens humains et techniques pour accueillir les 12 premiers ESH admis en 6ème dès la rentrée scolaire 2017-2018.



MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE
ET DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

DECOUPAGE DE L'ANNEE SCOLAIRE

Au titre de l'enseignement général

PREMIER TRIMESTRE	Du lundi 11 septembre au vendredi 08 décembre 2017	12 semaines	360 heures de cours
DEUXIEME TRIMESTRE	Du lundi 11 décembre 2017 au vendredi 09 mars 2018	11 semaines	330 heures de cours
TROISIEME TRIMESTRE	Du lundi 12 mars 2018 au vendredi 08 juin 2018	11 semaines	330 heures de cours
TOTAL	Du lundi 11 septembre 2017 au vendredi 08 juin 2018	34 semaines	soit 1020 heures de cours.

Au titre de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle

PREMIER SEMESTRE	Du lundi 11 septembre 2017 au vendredi 26 janvier 2018	17 semaines	612 heures de cours
DEUXIEME SEMESTRE	Du lundi 29 janvier 2018 au 1er juin 2018	16 semaines	576 heures de cours
TOTAL	Du lundi 11 septembre au 1er juin 2018	33 semaines	1188 heures de cours.

DATES DES CONGES ET VACANCES DE L'ANNEE SCOLAIRE 2017-2018

CONGES	DU	AU
TOUSSAINT	vendredi 27 octobre 2017, après les cours du soir	dimanche 05 novembre 2017 inclus
NOEL / NOUVEL AN	vendredi 22 décembre 2017 après les cours du soir	mercredi 03 janvier 2018 inclus
FEVRIER	vendredi 16 février 2018 après les cours du soir	mercredi 21 février 2018 inclus
PAQUES	mercredi 28 mars 2018 après les cours du soir	dimanche 08 avril 2018 inclus
GRANDES VACANCES	vendredi 27 juillet au soir	dimanche 09 septembre 2018 inclus

Sous le signe de la consolidation des acquis

KONE EL Hassan



Madame le Ministre au pupitre pendant son discours.

Le lycée Sainte-Marie de Cocody a abrité le jeudi 07 septembre 2017, la traditionnelle réunion de rentrée scolaire, sous la présidence de madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) et la présence effective de monsieur le Secrétaire d'Etat M. Mamadou TOURE, entourés pour la circonstance de six membres du gouvernement. La salle qui s'est avérée exigüe, a enregistré la présence de tous les responsables et personnels d'encadrement du système éducatif ivoirien, des partenaires au développement, des syndicats du MENET-FP et des Associations des parents d'élèves. Cette cérémonie, qui est la toute première grande activité du ministère à l'entame

de chaque rentrée, marque le lancement de toutes les autres activités au cours de l'année scolaire, des Directions centrales, des Directions régionales, des Directions départementales et de tous les établissements primaires et secondaires, ainsi que des établissements d'enseignement technique et professionnel de Côte d'Ivoire, sous l'angle de la nouvelle vision matérialisée par le thème de l'année : «**Civisme et Engagement de Tous pour une école de qualité**».

S'appuyant sur les bilans de l'année écoulée, madame le Ministre a rappelé à l'assistance les problèmes qui ont perturbé le déroulement normal de l'année scolaire 2016-2017, notamment les crises relatives au retour des cours de mercredi, prolongées par les grèves des fonctionnaires

qui revendiquaient le paiement du stock des arriérées consécutif au glissement catégoriel de 2009. Aussi, s'est-elle félicitée du retour à la sagesse et à la sérénité chez tous, arme pacifique de tous les ivoiriens. Certes, les grèves et les revendications sont légitimes pour obtenir l'amélioration des conditions de vie et de travail, mais il importe de mettre en priorité la paix à l'école qui est en réalité le bien de la communauté nationale. Cette responsabilité partagée est le socle de la qualité de l'école et du succès des apprenants.

Au regard de la progression constante des résultats scolaires, Mme le Ministre a demandé à tous les responsables présents d'adresser en son nom **«sa totale satisfaction à l'ensemble des personnels du MENET-FP pour ce brillant travail»**. Pour partager sa foi inébranlable avec toute l'assistance en un avenir meilleur de l'école, elle a déclaré : **«l'année scolaire 2017-2018 nous rassemblera, je n'en doute pas, autour de cette foi. En raffermissant nos liens fraternels, développons la synergie nécessaire pour l'atteinte de l'objectif d'une école ivoirienne vertueuse»**.

Très attendu par la famille éducative et les partenaires de l'école, M. Mamadou TOURE a exprimé sa joie de vivre, en sa qualité de Secrétaire d'Etat

chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, sa toute première rentrée scolaire. D'emblée, il a présenté aux participants et à la communauté nationale, la situation réelle de son département entre autres, l'état des plateaux techniques, des bâtiments, l'absence de recyclage des formateurs et l'inadéquation formation emploi depuis des décennies.

La situation est certes alarmante, mais citant Molière, il a dit ces mots d'encouragement : **«Plus grand est l'obstacle et plus grande est la gloire de le surmonter».** Malgré ces insuffisances, M. le Secrétaire d'Etat ne manquera pas de manifester son satisfecit

à son personnel : « C'est aussi le lieu d'adresser mes vives félicitations à l'ensemble des structures d'Enseignement Technique et de Formation Professionnelle (ETFP) pour les résultats encourageants aux examens de fin d'année 2017».

Le Ministre de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi et du Service Civique, Sidi TOURE a donné le ton en offrant le drapeau national au ministre de l'Education Kandia CAMARA, avant d'exhorter les élèves à mériter la confiance placée en eux. La tribune à lui offerte lui a permis de présenter les acquis et réalisation de son département ministériel. Rappelant les symboles de l'Etat ivoirien et leurs

significations, il fait remarquer que tout citoyen devrait les connaître. Ce sont : l'emblème représenté par le drapeau national, l'armoire, la devise, l'hymne national et le portrait officiel du Chef de l'Etat.

En levée de rideau, l'honneur est revenu à M. MEA Kouadio de dévoiler le découpage de l'année scolaire 2017-2018 des deux ordres d'enseignement. Après le triomphe des négociations entre partenaires de l'éducation nationale, le consensus retrouvé a permis à la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC), la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC) et l'Inspection Générale (IGEN), d'atteindre le quantum horaire suivant par ordre d'enseignement.



Le proviseur du Lycée Sainte-Marie lors de son discours de bienvenue



Le ministre Sidi TOURE expliquant le civisme.



Le Secrétaire d'Etat, M. Mamadou TOURE lors de son allocution



L'hymne national chanté en chœur par les ministres et l'assemblée

Une enveloppe de 10 milliards pour les kits scolaires en 2017-2018

KONE EL Hassan



Madame le Ministre remet des kits scolaires aux tout-petits de l'EPP Yacé de Jacqueville.

Jacqueville, la cité balnéaire a abrité ce mercredi 13 septembre 2017, la cérémonie de lancement officiel de distribution gratuite de kits scolaires aux élèves, sous la présidence de Mme Kandia CAMARA, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et la présence effective du Représentant Résident de l'UNICEF en Côte d'Ivoire, M. Aboubacar KAMPOS, du corps préfectoral, des membres des Cabinet, des

responsables locaux du ministère, des notables garants de la tradition et des parents d'élèves. En prélude à la grande distribution des kits scolaires sur toute l'étendue du territoire ivoirien, les élèves de l'école primaire publique JACQUEVILLE-YACE, à travers leur porte-parole, se sont dit heureux de recevoir des mains de madame le ministre et du Représentant Résident de l'Unicef en Côte d'Ivoire, les premiers kits qui seront distribués au cours de l'année scolaire 2017-2018.

Pour rappel, la distribution de kits scolaires, initiée par le Président de la République SEM. Alassane OUATTARA, depuis l'année scolaire 2011-2012, pour soulager les parents d'élèves démunis et permettre à des milliers d'élèves de ne pas abandonner l'école, véritable défi, est aujourd'hui à sa 6^{ème} édition et en passe de devenir une tradition au ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. **« Cette année scolaire l'Etat ivoirien**



La porte-parole des élèves, reconnaissante.



M. Aboubacar KAMPO, Représentant Résident de l'UNICEF

a investi environ dix milliards de francs CFA pour produire 4.408.596 kits dont 15.871 pour l'Inspection Pré-scolaire et Primaire de Jacqueville» a déclaré Mme Kandia CAMARA.

Ce moment était également bien choisi encore une fois pour dire merci au Représentant Résident M. Aboubacar KAMPO et à l'Unicef, pour les milliers de kits scolaires offerts aux élèves

ivoiriens chaque année. De plus, grâce à leur soutien l'Etat ivoirien a pu lancer l'opération d'établissement d'extrait de naissance à tous les enfants en âge d'aller à l'école. Ce qui a fait dire à M. le Représentant pays que cette action de l'Unicef a permis de réduire de 50% le nombre d'enfants sans extraits de naissance cette année en Côte d'Ivoire. Rebondissant sur le thème choisi pour cette rentrée scolaire « Ci-

visme et engagement de tous pour une école de qualité », Mme Kandia CAMARA s'est voulue claire : **« permettez-moi d'en appeler à la responsabilité de tous, afin que chaque acteur joue pleinement sa partition au nom de notre engagement commun à l'édification d'une école ivoirienne performante et compétitive »**.

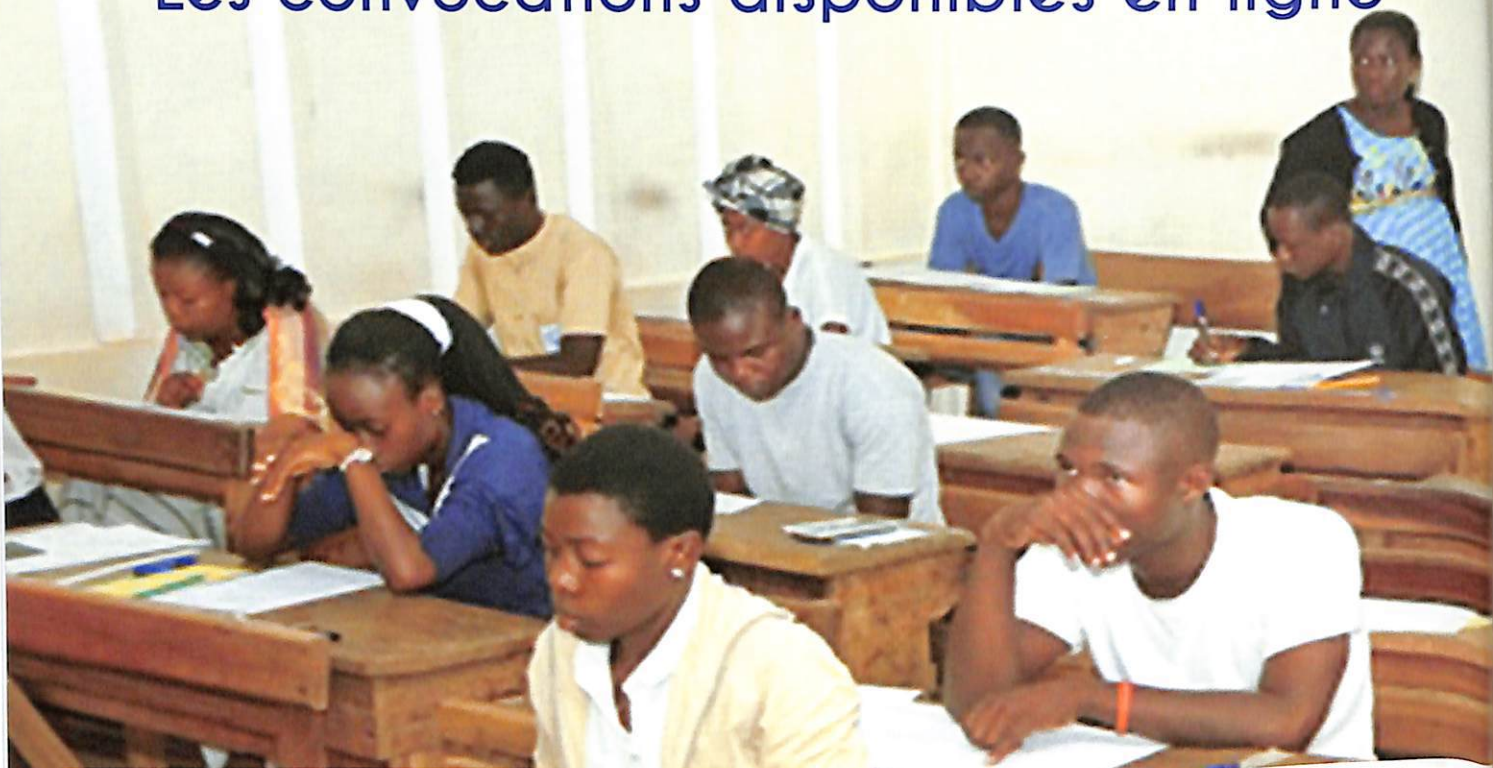


Le ministre s'adressant à la communauté éducative.



Une vue des kits.

Innovations aux examens session 2017: Les convocations disponibles en ligne



Tout Agboville a réservé un grand accueil à la première responsable de l'école ivoirienne le 26 mai 2017 à l'occasion de la cérémonie de lancement des examens de fin d'année.

Prenant la parole, la directrice des examens et concours, Mme Dosso Mariam Nimaga, a révélé les innovations opérées cette année qui consacrent une hausse des effectifs aux examens à grands tirages. **«Tenez-vous bien, il y a 1.112.160 candidats pour cette année 2016-2017.»**

En effet, toutes les opérations liées à la gestion des données

relatives aux examens du CEPE, du BEPC et du BAC sont désormais numérisées avec la mise en place de deux plateformes : **L'Applicatif pour la Gestion de la Carrière au Primaire (AGCP) et l'Applicatif pour la Gestion des Candidats aux Examens (AGCE) et d'un applicatif de Délibération Assisté par Ordinateur (DAO)**. Cette année, les candidats pourront tirer en ligne les convocations des épreuves physiques et sportives, ainsi que celles des épreuves pratiques, orales et écrites. Il y aura ainsi plus de célérité, de fiabilité, d'équité et de justice dans les examens. Toutes choses qui induisent un renforcement de la crédibilité de nos évaluations

et de nos diplômes sur le plan international. En fin, un nouveau logiciel dénommé **« ma circonscription »** a été conçu et mis à la disposition des Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire afin de pouvoir disposer de la liste des candidats en tout temps et en tout lieu. Ce logiciel peut fonctionner sans connexion internet.

Pour Madame le Ministre, **« Il s'agit de mettre tous les candidats et tous les acteurs du processus d'évaluation dans les conditions optimales afin que la réussite, exclusivement au bout de l'effort, soit démocratisée. »**

Lassina KEITA

Cérémonie officielle de lancement des examens scolaires session 2017

La Direction des Examens, des Concours, de l'Orientation et des Bourses (DECOB), a procédé dans la matinée du vendredi 16 juin 2017, au lancement officiel de la série des examens et concours organisés par le Secrétariat d'Etat, Chargé de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, au Lycée Technique d'Abidjan-Cocody.

Cette cérémonie placée sous la présidence effective de Madame Kandia CAMARA et du Secrétaire d'Etat Mamadou TOURE a vu la mobilisation des acteurs du secteur Education/Formation, autour des examens de fin d'année pour la réussite scolaire de nos enfants.

M. le Directeur de la DECOB, KOUAKOU Tanoh Félix, au cours de son allocution a fait le point des filières et du nombre de candidats officiels. Ainsi, la session 2017 concerne les candidats au Certificat de Qualification Professionnelle (COQ), au Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP), au Brevet d'Etude Professionnelle (BEP), au Brevet Professionnel (BP) et au Brevet de Technicien (BT). Tous ces diplômes seront délivrés dans

quatre-vingt-dix (90) spécialités réparties entre les secteurs industriels et tertiaires. Ainsi, la session 2017 a enregistré, 16073 candidats dont 7807 filles et 8266 garçons, répartis comme suit :

-filières industrielles : 6942 candidats dont 848 filles et 6094 garçons ;

-filières tertiaires : 9131 candidats dont 6959 filles et 2172 garçons.

. L'âge des candidats varie de 15 à 46 ans.

Concernant le calendrier général des examens et concours session 2017, il faut retenir deux moments clés: les dates d'inscription et le début effectif des épreuves. Ainsi, s'agissant des examens scolaires (CQP, CAP, BEP et BT) les inscriptions courent du lundi 20 février au vendredi 24 mars 2017 et les épreuves orales et pratiques commencent le lundi 19 juin pour s'achever le vendredi 23 juin 2017. Quant aux épreuves écrites, elles démarrent le mardi 27 juin et prennent fin le vendredi 30 juin 2017. Pour ce premier groupe d'examens scolaires, la

proclamation des résultats aura lieu le samedi 15 juillet 2017.

Plusieurs étapes doivent être franchies par les candidats avant l'évaluation finale. Celles-ci commencent par la visite médicale, ensuite les épreuves physiques et sportives, puis un stage en entreprise et enfin la soutenance de leur rapport de stage avant de passer aux épreuves orales et écrites.

La deuxième phase concerne les concours scolaires (CAP FPA, BT FPA, CAP, BT, BP, AP/BTS et 1ère année BTS). Les candidats pourront s'inscrire du lundi 05 juin au samedi 22 juillet 2017 délai de rigueur. Les épreuves écrites des concours scolaires commencent le mercredi 16 août et s'achèvent le jeudi 17 août 2017. La proclamation des résultats aura lieu le 31 août 2017.

Au total, Madame Kandia CAMARA a souligné en concluant que la période de l'évaluation de toute la chaîne du secteur Education/Formation : élèves, enseignants, encadreurs, administrateurs scolaires, parents d'élèves et ministre a ainsi démarré.

Lassina KEITA

Le code-barres fait son entrée avec succès dans le processus de correction



Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, continue la modernisation de l'administration scolaire avec grand bonheur. En effet, au cours de la mission qu'elle a effectué à Korhogo, elle a expérimenté avec succès l'entrée du code-barres dans le processus de correction des examens.

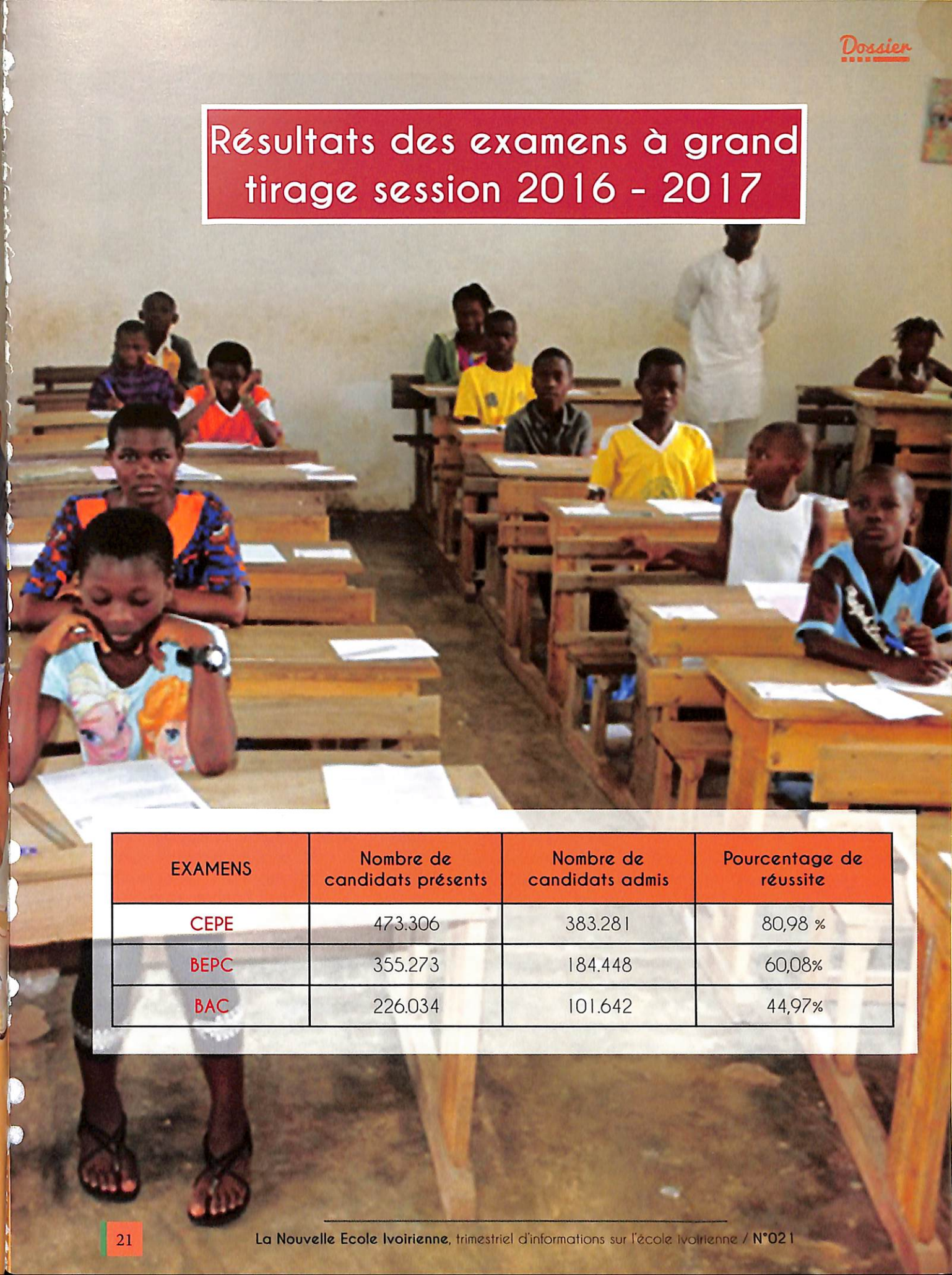
Ainsi, la démonstration a été faite au Centre de Formation de Korhogo, où siège le jury de correction et de délibération des examens en cours, du moins en ce qui concerne les Bac techniques : G1, G2... Ce système qui permet de réduire le temps des corrections, de report des notes et des délibérations fonctionne de la manière suivante

: lorsque les copies sont réceptionnées par le jury, on coupe l'anonymat et on met un code-barres à l'emplacement indiqué. Ensuite on flash, comme cela se fait pour les produits à la caisse des supermarchés. Et immédiatement, toutes les informations relatives au candidat apparaissent sur l'ordinateur, à savoir : son identité, son matricule, son établissement d'origine, son centre, ses notes, ses diplômes... À partir de là, il est plus aisé de procéder à la délibération.

Pour l'heure, ce procédé est en expérimentation pour les examens concernant un petit nombre de candidats comme les bacs techniques. Plus tard, il entrera dans la correction des examens de l'enseignement général qui comptent plus d'un million de candidats.

Lassina KEITA

Résultats des examens à grand tirage session 2016 - 2017



EXAMENS	Nombre de candidats présents	Nombre de candidats admis	Pourcentage de réussite
CEPE	473.306	383.281	80,98 %
BEPC	355.273	184.448	60,08%
BAC	226.034	101.642	44,97%



Lassina KEITA

La Banque Islamique de Développement accorde 2 prêts à la Côte d'Ivoire

A l'occasion de la 44^e session du conseil des ministres des affaires étrangères de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) qui s'est ouverte le 10 juillet à Abidjan, l'OCI a accordé deux prêts à notre pays. Ces conventions ont été signées le mardi 11 juillet 2017 par le président de l'OCI, Dr Bandar Al Hajjar et le gouvernement ivoirien en vue d'accroître l'accès à des programmes de formation de qualité en faveur de 4.245 jeunes dont 50% sont de sexe féminin, avec à la clé la formation annuelle de 774 diplômés, à partir de 2024.

La partie ivoirienne était représentée par le Ministre de l'Economie et des finances, M. Adama

KONE, le Ministre du plan et du développement, Mme Nialé KABA, le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Madame Kandia CAMARA.

D'un montant de 13,26 millions d'euros, ces deux conventions de prêts portent sur un projet de développement du système de formation professionnelle de notre pays. Et visent également à améliorer la qualité de la formation professionnelle destinée aux jeunes, à travers : la construction et l'équipement de quatre centres de formation professionnelle (comprenant 42 salles de classe, 32 salles spécialisées et 4 blocs de laboratoires) ; la construction et l'équipement d'un

nouveau département de l'agriculture et de l'agro-industrie à l'Institut pédagogique national pour l'enseignement technique et professionnel (IPNETP), grâce à un appui technique de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPPT) ; le développement de 3 nouveaux programmes d'enseignement et la révision de 2 autres programmes, ainsi que des spécifications des équipements pédagogiques, par l'OFPPPT ; la mise à jour du cadre existant pour les cours de formation en alternance, afin de renforcer les capacités du personnel de l'IPNETP par un appui de l'OFPPPT.

La Banque Islamique de Développement ou BID, pour mémoire, est un organisme financier ayant pour objectif d'être une banque mondiale pour les pays musulmans. Elle a été créée en 1973 mais elle commence ses activités en 1975 à Djeddah, en Arabie saoudite.

CÔTE D'IVOIRE - REPUBLIQUE DU CONGO

Le lundi 24 avril dernier, Mme Inès Bertille Néfer INGANI, Ministre de la Promotion de la Femme et de l'Intégration de la Femme au Développement de la République du Congo, a effectué, dans le cadre de son séjour de travail en Côte d'Ivoire, une visite guidée au Lycée Sainte-Marie de Cocody. Après le traditionnel Akwaba souhaité par la Direction de l'établissement et les élèves, Mme le Ministre a bien voulu situer le contexte de sa visite dans cet établissement d'excellence: « nous sommes ici aujourd'hui en Côte d'Ivoire pour deux motifs clés : préparer le protocole de partenariat dans le cadre de la commission mixte ivoiro - congolaise qui se tiendra bientôt ici et pour un échange d'expérience avec vous dans le domaine de l'éducation. Le choix du Lycée Sainte-Marie se justifie par notre ambition de doter notre pays d'établissements pour jeunes filles avec internat».

Elle a, en outre, justifié cette préoccupation par le fait que 70% de la population congolaise est jeune et les filles constituent 48,5% de cette jeunesse. Un encadrement au forceps s'impose si : « nous voulons apporter à cette frange importante de la population des compétences pour un développement plus inclusif et appliquer véritablement la loi sur la parité » a-t-elle ajouté.

Des raisons plus ou moins culturelles fondent également cette préoccupation du gouvernement. En zone rurale, la jeune fille n'a pas toujours accès à l'école malgré les textes en vigueur. Il faut lier



Visite de travail du ministre congolais de la femme et de l'intégration de la femme au Développement

KONE El Hassan

cette situation aux traditions qui souvent ont des aspects rétrogrades quant à l'émancipation de la femme en général et surtout de la jeune fille. Ainsi, le choix de la Côte d'Ivoire est lié à son expérience en la matière.

Au terme du parcours guidé qui a consisté à visiter plusieurs compartiments de l'établissement parmi lesquels la coopérative qui l'a épâté et le poulailler où elle fit une commande, elle justifié son intérêt pour ces deux activités par le fait que l'objectif visé n'est pas de produire des intellectuelles pures mais des femmes sachant

se prendre en main et participer au développement de leur pays.

Pour rappel, la délégation ministérielle comprenait Mme l'Ambassadeur de la République du Congo, la Conseillère du Président en charge de l'éducation. Côté ivoirien la forte délégation était conduite par Mme la Conseillère technique BAKAYO-KO WAKOUBOU, de Mme BAH Bernadette, des proviseurs des lycées Sainte-Marie de Cocody et Mamie Adjoua de Bingerville, de Sœur Bernadette JOLY, et de Mme N'CHO, présidente de la Fondation Sainte-Marie

Le réseau des enseignants ivoiriens amis de la chine (REIAC) s'installe



KONE El Hassan

De G à D: M.WANG Yougo, Attaché d'Ambassade et M.YORO Loua, Président du REIAC.

Se nourrir de l'expérience et de l'expertise de l'autre, tel est le leitmotiv qui a poussé un groupe d'enseignants ivoiriens à mettre sur pied le Réseau Ivoirien des Amis de la Chine, une Organisation Non gouvernementale (ONG) qui milite en faveur de la coopération Chine - Côte d'Ivoire, afin de mettre à la disposition de notre pays le savoir-faire de la Chine en matière d'éducation/formation. La mise en œuvre du programme s'articule autour de trois grands objectifs :

- *Participer à la vulgarisation de la culture et de la langue chinoise en Côte d'Ivoire dans les établissements secondaires en y créant des clubs des élèves amis de la Chine ;*
- *Aider au renforcement des capacités des cadres ivoiriens du secteur éducation/formation ;*
- *Solliciter des voyages d'études et de découvertes pour les*



Le bureau des Clubs des Elèves Amis de la Chine du Lycée Municipal de Port-Bouët.

élèves membres des clubs et leurs encadreurs.

Le REIAC, s'est donc donné les moyens pour installer 04 clubs dès la première année dans les Districts d'Abidjan et de Yamoussoukro. Ce sont : les lycées Alassane OUATTARA d'Anyama, Sainte Marie d'Abidjan Cocody, Municipal de port-Bouët et le lycée Mixte II de Yamoussoukro. Le lycée des jeunes filles de Yopougon est en instance d'installation,

L'animation de ces clubs se fera à partir de conférences, l'acquisition des notions de base de la langue chinoise, les voyages de découvertes sous l'encadrement de l'institut Confucius qui assure les cours.

Le Président du REIAC, M Yoro Loua avec M Wang Yougo, Attaché d'Ambassade
Le Président du REIAC, M Yoro Loua avec le Bureau du Club des Elèves Amis de la Chine du Lycée Municipal de Port-Bouët.

Lycée d'excellence de Grand-Bassam : la convention de construction a été signée

La cérémonie de signature de convention portant sur la construction d'un lycée d'excellence à Grand-Bassam et de trois autres qui suivront, s'est déroulée dans la salle de conférence du Cabinet du Ministère de l'Education Nationale le Mercredi 12 Octobre 2016.

Sercom



La délégation chinoise, composée de 05 personnes était conduite par M. SUN LIANG, Conseiller économique et social, représentant M. l'ambassadeur de la République Populaire de Chine en Côte d'Ivoire. Il a exprimé tout le plaisir qu'éprouve son pays à soutenir la Côte d'Ivoire dans sa politique de construction d'infrastructures scolaires. Le lycée d'excellence de Grand-Bassam accueillera 1.000 élèves. Il sera bâti sur une superficie de 14.700 m² pour une valeur de 14 milliards de F CFA. « Sa livraison est pour bientôt » a déclaré M. SUN LIANG. La coopération bilatérale Chine-Côte d'Ivoire dans le secteur de

l'éducation a notamment permis la réhabilitation du lycée moderne d'Anyama, rebaptisé lycée Alassane OUATTARA et la construction du lycée de Touba. Ce projet de Grand Bassam, « fleuron de la coopération entre la Côte d'Ivoire et la République Populaire de Chine », aux dires du Conseiller et Signataire de la convention, est le 3ème du genre en Côte d'Ivoire. Mme Kandia CAMARA a adressé à son tour ses chaleureux remerciements à M. l'ambassadeur de Chine pour son implication personnelle dans l'aboutissement de ce projet. Et cela, avant de souhaiter la bienvenue à la délégation chinoise. Elle dévoilera ensuite le conte-

nu de la convention qui, à terme, portera sur la livraison de quatre lycées d'excellence au Ministère de l'Education Nationale. Elle a manifesté toute la gratitude du gouvernement et du Président Alassane OUATTARA au peuple chinois et à son Président puis s'est dite heureuse de signer une convention d'une si grande importance avec la République Populaire de Chine pour la Côte d'Ivoire à travers le Ministère dont elle a la charge. Ce projet s'inscrit parfaitement dans la politique de mise en œuvre de la réussite pour tous dans un système éducatif de qualité en Côte d'Ivoire.



Sercom PEF

YAO FELIX, Coordonnateur du Programme Education Financière (PEF), nommé Ambassadeur d'Impact pour la campagne #BankTheYouth en Côte d'Ivoire

Le Fonds d'Equipe-ment des Nations Unies (UNCDF en anglais) vient de nommer récemment, en collaboration avec le réseau international Child and Youth Finance International (CYFI), M.YAO Félix, Coordonnateur du Programme Education Financière (PEF) du Ministère de l'Education Nationale, Ambassadeur d'impact pour la campagne #BankTheYouth en Côte d'Ivoire.

#BankTheYouth est une nouvelle campagne de plaidoyer lancée par UNCDF en partenariat avec CYFI. Elle vise à rassembler le gouvernement (les décideurs, les organismes de réglementation et les ministères de tutelle), les prestataires de services financiers

(PSF), les organisations au service des jeunes et les jeunes eux-mêmes afin d'améliorer l'accès au financement des jeunes, de formuler un ensemble de recommandations aux décideurs et organismes de réglementation et de promouvoir les meilleurs pratiques pour l'inclusion financière des jeunes.

Dans cette campagne, Il s'agira d'inciter le gouvernement et les autres parties prenantes, à créer un cadre juridique et réglementaire pour accroître l'accès au financement des jeunes en vue de leur inclusion financière, d'encourager les PSF à proposer des produits financiers appropriés et accessibles aux jeunes. Il s'agira également

d'encourager le gouvernement, les PSF et l'ensemble du secteur privé à investir dans l'élaboration et la prestation de programmes d'éducation financière et d'entrepreneuriat pour accroître les capacités financières des jeunes.

Les Ambassadeurs d'Impact sont des individus et des organisations qui participent à la diffusion active des connaissances, du contenu et des messages produits par UNCDF et ses partenaires. Ils partagent les valeurs et les messages de la campagne #BankTheYouth en apportant leurs expériences en matière d'éducation et d'inclusion financière des jeunes.

Remise des prix des 20 meilleurs établissements scolaires privés

Le mercredi 3 mai 2017, a eu lieu au Centre National de Matériels Scientifiques (CNMS) sis à Abidjan-Cocody, la cérémonie de remise des prix des 20 meilleurs établissements scolaires privés aux examens du BEPC et du Baccalauréat de la session 2016.

Guy-Roland ESSIS

Cette cérémonie s'inscrivait dans la politique de l'excellence et d'équipement des établissements scolaires en matériels informatiques telle que prônée par Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. A cet effet, chaque lauréat a reçu 10 ordinateurs avec une connexion haut débit pour une durée de deux ans offerts par la Fondation MTN CI dans le cadre de leur projet « Investissons dans l'éducation ».

Il convient de rappeler que chaque établissement devait satisfaire aux critères d'acquisition de ce don en respectant les conditions suivantes :

- Être un établissement d'excellence dans sa région ;
- Disposer d'une salle informatique sécurisée, climatisée et équipée en tables et chaises d'ordinateurs,
- Disposer du personnel qualifié pour la gestion de la salle.

Cette cérémonie a été marquée par le mot de bienvenue prononcé par M. Alain Kéké, 4^{ème} Adjoint au maire, représentant le maire de la commune de Cocody, mais aussi par l'intervention de Docteur



Mme TOUNGARA Mamenet entourée des récipiendaires.

Eliane EKRA, administrateur, représentant le Conseil de gestion de la Fondation MTN CI qui a expliqué le bien-fondé du projet « *investissons dans l'éducation* ». Madame TOUNGARA Mamenet, Directrice de l'Encadrement des Établissements Privés (DEEP) a quant à elle, salué le partenariat qui a abouti à ce don tout en félicitant les lauréats et en leur

prodiguant des conseils. Enfin, l'honneur est revenu à Monsieur KOUYATE Abdoulaye, Chef de Cabinet, représentant madame le Ministre de dire le mot de clôture.

La participation artistique des étudiants de l'INSAAC et de l'humoriste Joël a donné un cachet d'animation à cette sympathique cérémonie.

Cérémonie de restitution des données statistiques scolaires 2016-2017

KONE El Hassan

Le vendredi 31 mars dernier, la Direction des Statistiques, de la Planification et des Stratégies (DSPS) a organisé sa traditionnelle cérémonie de restitution des données statistiques scolaires au titre de l'année scolaire 2016-2017, sous la présidence effective de Mme Kandia CAMARA et en présence de M. DIAWARA, Conseiller du Président de la République chargé de l'éducation.

Cette année, de manière exceptionnelle, la DSPS a produit et mis à la disposition de Mme le ministre, dès le premier trimestre de l'année scolaire, **le recueil des données statistiques scolaires** qui est un outil important pour la prise de décision et de gouvernance au ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle. La pertinence et la fiabilité du résultat de la collecte et l'analyse des données a édifié plus d'un. Pour preuve, les représentants pays des institutions au développement ont tous marqué leur intérêt en exprimant leurs préoccupations sous l'angle de leurs missions en Côte d'Ivoire.

La transparence sans faux fuyant imprimée à ces données statistiques scolaires présente deux aspects. D'une part, des tableaux reluisants comme celui présentant



le taux de scolarisation des filles et des garçons, au regard de la remontée des filles dans le taux de scolarisation d'environ 41% en 2011 qui passe à 78% en 2016. D'autre part des statistiques alarmantes qui présentent un taux d'abandon élevé concernant les filles de 2014 (4%), à 2016 (6%). En outre, d'autres indicateurs laissent les plus critiques sur leur faim. Par exemple le taux d'alphabétisation plutôt faible et le taux d'écoles sans cantines scolaires (95%). Ce qui pourrait prendre à contre-pied, la Politique de Scolarisation obligatoire.

Mais cette année la surprise est grande, la DSPS est allée plus loin en réalisant une innovation importante. Ainsi, à partir de maintenant, sur le site www.men-dpes.org, tout le monde peut obtenir

des informations concernant sa région, son village et même des informations sur l'école du quartier ou du village. L'immensité du travail abattu a valu à M. FOFANA Mamadou ainsi qu'à tous ses collaborateurs de la Direction centrale comme en région, la reconnaissance de Mme le Ministre. Aussi, au cours de son allocution de clôture elle a affirmé que **«l'ambition du ministère est de faire passer tous les enfants de Côte d'Ivoire par le préscolaire, dans les années à venir. Cela, dans un souci d'équité et de justice. De plus en plus nous avons des écoles primaires de 7 classes avec une classe réservée à la grande section»**. Une distribution des premiers exemplaires des données statistiques scolaires de poche a mis fin à la cérémonie.

COMMISSION NATIONALE UNESCO

Le Professeur Lou BAMBA passe le témoin au Dr SORO N'golo



Remise des dossiers au Dr SORO N'Golo des mains de l'IGEN Coordonnateur Adama COULIBALY.



Le Professeur Lou Mathieu BAMBA épinglant l'insigne de l'UNESCO.

Après une dizaine d'années passées à la tête de la Commission Nationale Ivoirienne pour l'UNESCO, le Professeur Lou Mathieu BAMBA, secrétaire général sortant, a passé le témoin au Dr SORO N'golo, son successeur, le

17 juillet dernier au siège de la commission à Cocody. La passation de service, qui a été supervisée par M. Adama COULIBALY, Inspecteur Général Coordonnateur chargé de la pédagogie, de l'enseignement préscolaire et primaire s'est déroulée dans une

ambiance détendue et conviviale. Le SG sortant a fait l'état des lieux, présenté son rapport et divers dossiers sur lesquels il a travaillé ces dernières années. On notera au nombre de ces dossiers ceux relatifs au parc auto, au budget de fonctionnement, aux projets agréés et financés, aux acquis de sa gestion, etc. En ce qui concerne ce dernier point, il a déclaré avoir donné de la visibilité aux idéaux de l'UNESCO dans notre pays, contribué à la création de trois chaires UNESCO, facilité l'inscription de la ville de Bassam au patrimoine mondial de l'UNESCO et le retour du bureau de l'UNESCO en Côte d'Ivoire. Cela dit, il a mis l'école de la paix de Yamoussoukro au titre des priorités dans le grand chapitre des activités en cours. Car celle-ci doit ouvrir à la rentrée prochaine.

L'Inspecteur général a salué ce travail remarquable et a demandé au SG entrant de s'inspirer du modèle de son prédécesseur et de suivre la voie tracée par le professeur Lou BAMBA. Ce à quoi il a répondu par l'affirmative. **« Je m'engage à poursuivre l'œuvre entreprise par le professeur Lou BAMBA, »** a promis le Dr SORO Ngolo.

A ce dernier, l'Inspecteur général a prodigué de sages conseils. Il lui a demandé non seulement de s'armer de courage pour parvenir à relever les défis liés à sa nouvelle charge, mais aussi de développer un esprit d'ouverture.

Lassina KEITA

Commission nationale de mutation des personnels enseignants et d'encadrement



M. Mamadou BARRO, le DRH.

La session 2017 des assises de la Commission Nationale de Mutation des Personnels Enseignants et d'Encadrement dite EXEAT, du Ministère de l'Education Nationale, de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENETFP), s'est tenue du mercredi 10 au vendredi 12 mai 2017, à L'amphithéâtre MAMADOU Coulibaly de l'Ecole Normale Supérieure (ENS) d'Abidjan.

La cérémonie d'ouverture, placée sous la présidence de Madame le Ministre de l'Education Nationale, de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, représentée par Monsieur KABRAN Assoumou, Directeur de Cabinet du MENETFP, s'est déroulée le mercredi 10 mai 2017 de 09 heures 30 minutes à 10 heures 15 minutes.

Deux allocutions ont meublé cette cérémonie d'ouverture : celle de Monsieur Mamadou BARRO, le Directeur des Ressources Humaines (DRH) et celle de Monsieur KABRAN Assoumou, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Education Nationale de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Cette cérémonie d'ouverture a été marquée par la présentation par le DRH du Référentiel des Métiers de l'Administration Scolaire, outil stratégique de management des ressources humaines, qui se présente comme un appui considérable pour l'élaboration des fiches de postes et l'évaluation des performances individuelles.

La Commission a été présidée par Monsieur N'DA JULES, Inspecteur Général, Secrétaire Permanent du Conseil Consultatif de l'Education Nationale (SP/CCEN), avec à ses côtés Monsieur Mamadou BARRO, Directeur des Ressources Humaines.

Ainsi, les travaux, qui ont porté sur les demandes de mutation pour rapprochement de conjoints et pour convenances personnelles, ont donné les résultats suivants :

1- Au titre des mutations des personnels d'encadrement :

Sur 81 demandes enregistrées, 49 ont été satisfaites, soit 60,49%.

2- Au titre des mutations des personnels enseignants du secondaire :

Sur 550 demandes enregistrées, 84 ont été satisfaites, soit 15,27 %.

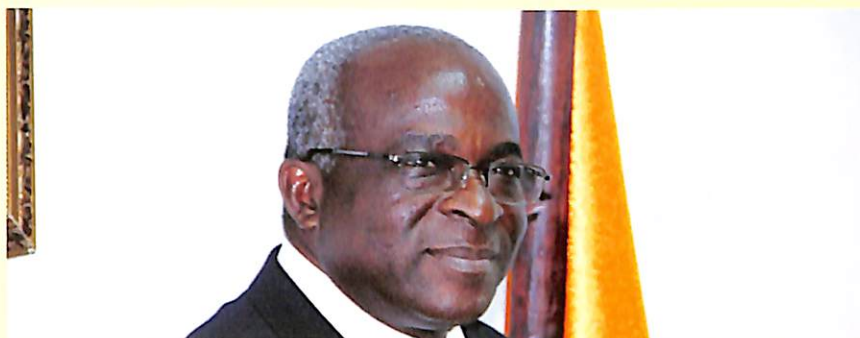
3- Au titre des mutations des personnels enseignants du préscolaire et du primaire :

Sur 2075 demandes enregistrées, 1236 ont été satisfaites, soit 59,57%.

Les assises ont pris fin le vendredi 12 mai 2017 à 11 heures par une cérémonie de clôture présidée par Monsieur KABRAN Assoumou, Directeur de Cabinet du Ministère de l'Education Nationale, de L'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, représenté par Monsieur N'DA Jules, Inspecteur Général, Secrétaire Permanent du Conseil Consultatif de l'Education Nationale.

Inauguration de l'IEP d'Okrouyo à l'occasion de la journée promotionnelle des COGES

Sercom



M. KOUAME Kouadio David le DAPS/COGES

Le samedi 03 juin 2017, l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire d'Okrouyo, dans la région de Soubré a vécu une ambiance particulière lors de la journée promotionnelle des COGES. En effet, les Comités de Gestion des Établissements Scolaires publics (COGES) de cette localité, ont réalisé la construction et l'équipement de l'Inspection, dont le coût est de dix-sept millions cinq cent mille francs (17.500.000 F), une contribution financière des parents d'élèves de cette localité. Ce don de bâtiment des COGES à l'IEP d'Okrouyo a été célébré par les autorités administratives, éducatives, conseillers, directeurs d'écoles, syndicats d'enseignants, présidents des Bureaux exécutifs, chefs coutumiers et traditionnels ainsi que des élèves. La cérémonie a été marquée par une parade de fanfare des présidents des Bureaux exécutifs des COGES, des sketches et danses des élèves, suivis des allocutions. Une confé-

rence publique ayant pour thème, **« Quels COGES pour une école de qualité à l'horizon 2020 ? »** a meublé cette journée d'hommage aux comités de gestion pour leur exemplarité en termes d'actions concrètes.

Le conférencier, M. KOUADIO Kouamé David, Directeur de la DAPS-COGES, et président de la cérémonie, s'est dit heureux de voir des COGES bâtir des infrastructures, les équiper en vue d'aider à l'amélioration du cadre de vie scolaire. Cela a été, selon le premier responsable des COGES, possible **« grâce à la forte implication de toute la communauté éducative d'Okrouyo dans la gestion de l'école »**. Il a rendu hommage à M. ZADI ZADI Patrick, parrain de la cérémonie, cadre de la région pour son implication et contribution dans le cadre de la réalisation du projet bâtiment de l'IEP. Il a félicité les parents d'élèves pour la noblesse de leurs actions,

et les a sensibilisés à apporter un appui constant au gouvernement de Côte d'Ivoire, en vue de lui permettre de réussir sa politique de scolarisation obligatoire des enfants de 06 à 16 ans. Le conférencier a montré que, grâce aux nombreux efforts entrepris par Mme le Ministre Kandia CAMARA, visant à rendre performant le système éducatif ivoirien, l'école ivoirienne connaît une satisfaction au niveau des résultats. M. KOUADIO K. David a rassuré les parents d'élèves en leur promettant **« qu'aucun élève ne sera mis dehors pour le fait de n'avoir pas honoré la cotisation exceptionnelle décidée par les COGES »** ; et en même temps, les a exhortés à faire en sorte que leurs enfants travaillent dans de bonnes conditions, avant de conclure que **« l'école est gratuite, mais l'éducation a un coût »**.

Le moment fort de cette cérémonie a été l'inauguration du bâtiment administratif de l'IEP. En effet, MM. PARE Grégoire, Sous-préfet d'Okrouyo et KOUADIO Kouamé David, Directeur de la DAPS-COGES, ont procédé à la coupe symbolique du ruban. S'en est suivie, peu après, la remise de diplôme d'honneur et de reconnaissance aux acteurs pour leur contribution à la réussite de ce projet.

Cérémonie de remise de motos et de matériels informatiques

KONE EL Hassan



Mme Ouattara MAMA, DAENF.



Une vue du matériel roulant offert.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la phase pilote du plan stratégique d'alphabétisation, la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education Non Formelle (DAENF) a organisé le vendredi 19 mai 2017 à 10 heures, au Lycée classique d'Abidjan Cocody, la cérémonie de remise de matériels roulants et informatiques, aux animateurs. La cérémonie s'est déroulée sous la présidence effective de M. Raoul KONE, Directeur de Cabinet-adjoint, représentant Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Education Nationale, de Madame OUATTARA Mama, Directeur de ladite structure et des bénéficiaires issus de treize Directions régionales du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la

Formation Professionnelle. Selon le Représentant du Ministre, il faut apporter **«un encadrement aux enfants sortis du système formel pour leur autonomisation»**.

La première responsable de la DAENF, a souligné les bénéfices que ces matériels permettront de récolter pour une gestion efficace du programme : **«les engins vont faciliter la tâche des animateurs qui vont se rendre dans les foyers les plus reculés afin de traquer l'analphabétisme jusqu'à son dernier retranchement»**. Il s'agit également de s'appuyer sur les données recueillies pour un suivi-évaluation efficace et performer les plans et stratégies en cours.

Cette cérémonie vient rendre opérationnel le travail de sensibilisation des populations cibles,

des autorités académiques, administratives, coutumières et religieuses des treize Chefs-lieux de région bénéficiaires du programme. Ce travail de fond a permis d'identifier et former 700 animateurs et distribuer des manuels et kits aux 21 000 apprenants recensés dont 150 femmes malentendantes à Abidjan.

M. le Directeur de Cabinet-adjoint a remis au nom de Mme le Ministre, 25 motos, 25 casques et 25 paires de lunettes. Concernant le matériel informatique, ils ont reçu 25 ordinateurs complets et 25 imprimantes. Les Directions Régionales de la phase pilote sont : les Directions régionales d'Abidjan (2,3 et 4), Bouaké 1 et 2, Ferkessedougou, Bouna, Korhogo, Bondoukou, Man, Guiglo, Duékoué et Boundiali.

Réforme des centres de formation pédagogiques (Cafop)

DPFC / BILEY Jean Magloire

L'émergence socio-économique vue sous un autre angle, consiste à outiller le pays d'acteurs capables de s'ouvrir aux autres, dans un monde devenu de plus en plus concurrentiel et exigeant. Cette réalité demande la mise à jour des compétences en matière de formation et d'ouverture du système éducatif ivoirien à l'international.

Face à ce défi, qui passe nécessairement par le développement humain, les autorités ivoiriennes à travers le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement technique et de la formation pro-

fessionnelle, ont décidé de traiter efficacement cette problématique en commanditant un audit qui a permis d'identifier les principaux dysfonctionnements du dispositif de la formation initiale.

Débutés en septembre 2013, les travaux de la réforme de cet ordre d'enseignement sont placés sous la co-direction technique de la Direction des Ecoles, Lycées et Collèges (DELIC) et de la Direction de la Pédagogie et de la Formation Continue (DPFC). Cette réforme vise à l'élaboration du référentiel des compétences de l'instituteur et du guide de bonne gouvernance des Centres d'Ani-

mation et de Formation Pédagogique (CAFOP) avec la participation des parties prenantes.

Retenons pour finir que la réforme des Centres d'Animation et de Formation Pédagogique s'inscrit globalement dans l'amélioration du système éducatif ivoirien. De façon spécifique, elle met un accent particulier sur le développement personnel et le développement professionnel de l'élève-maître afin qu'une fois en responsabilité, il soit très tôt un véritable guide des apprenants dans leurs apprentissage.



Pour joindre
la
Rédaction
de votre
Magazine

Tél : 20 21 02 75 / 07 99 82 00
Email: menetnei@gmail.com
Site internet : www.education.gouv.ci

La
Nouvelle
Ecole
Ivoirienne

La Direction des Affaires Juridiques (DAJ)



M. BANDAMA Destré Porquet, Directeur des Affaires Juridiques.

Les services juridiques des différents Ministres qui se sont succédé à la tête du département de l'Education Nationale ont été assurés par le conseiller juridique du Ministre qui cumulait ainsi les fonctions de conseiller et celle de chef du service juridique.

L'effectif du personnel enseignant et d'encadrement issu du privé et du public, fait du Ministère de l'Education Nationale, le plus grand pourvoyeur d'emploi de l'Etat de sorte que son cadre juridique et réglementaire ne pouvait s'accommoder d'un tel schéma.

En effet, le contentieux administratif, civil, pénal et financier qu'engendre la conduite de l'activité du service public de l'enseignement achève de convaincre de la nécessité d'une refonte de l'existant par la création d'une structure adéquate à même de prévenir et réguler les problèmes juridiques qui en découlent.

Cette situation a déterminé les pouvoirs publics à créer au sein du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle une Direction des Affaires Juridiques à travers le décret 2014-657 du 08 Novembre 2014 portant organisation du Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique.

La Direction a commencé à fonctionner courant année 2015, date à laquelle Monsieur BANDAMA Désiré Porquet, Magistrat, y a été détaché en qualité de Directeur des Affaires Juridiques.

Le décret 2017-150 du 1er Mars 2017 qui organise le Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, énumère en son article 8 les attributions de ladite Direction, qui coïncident avec les libellés des deux Sous-Directions.

La Sous-Direction de la Législation et de la Réglementation animée par Monsieur JOHNSON Seth et la Sous-direction des Affaires Juridiques et du Contentieux à la

tête de laquelle se trouve Monsieur KOUAME Armand, tous deux enseignants de formation nantis de diplômes universitaires en droit, formant avec les sept (07) services rattachés, l'organigramme de ladite structure qui comprend outre le Directeur et les deux Sous-Directions, une coordination générale, un service des projets, une intendance, un bureau de chargés d'études, un service informatique, un bureau des greffiers et un service courrier.

Le personnel de la Direction des Affaires Juridiques dont les bureaux sont sis au 16^{ème} étage de la Tour D de la cité Administrative à Abidjan-Plateau, a pour mission essentielle d'assister juridiquement les structures du Ministère, mener les consultations juridiques, gérer le contentieux administratif et judiciaire, rédiger et analyser les contrats ou les conventions, constituer une documentation des textes juridiques, représenter le Ministère devant le Conseil de Discipline de la Fonction Publique et les juridictions ou organismes juridictionnels sans préjudice des

attributions de l'Agent Judiciaire du Trésor.

Les usagers du service public de l'enseignement et toute la communauté éducative peuvent saisir la Direction des Affaires Juridiques par toute voie de droit et par courrier afin de lui soumettre leurs préoccupations juridiques.

A ce titre, la Direction des Affaires Juridiques a eu à connaître de plusieurs affaires, notamment des cas de viols, de fraudes aux examens, des faits de violence et voie de fait, des procédures en matières immobilières.

Elle a également procédé à l'élaboration de contrats et de conventions internationales, de même qu'elle a servi des consultations et animé des conférences pour le compte de certains syndicats et des Directions Centrales qui en ont exprimé le besoin.

Localisation géographique :

**Plateau cité administrative
tour D 16^{ème} étage**

**Email : dajuridique@gmail.com
Tél : 20 21 59 43**

**Décret n° 2014 - 657 du 08
Novembre 2014**



De G à D: M. Johnson SETH, Mme AKISSI Léa, et M. KOUAME Armand.

La Côte D'ivoire décroche l'or pour la "Global Money Week"



SERCOM / PEF

Le Programme Education Financière du Ministère de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) s'est adjugé le 3 mai 2017 à Berlin en Allemagne, le trophée Global Money Week ou Semaine Mondiale de l'Argent en Afrique, à l'occasion des "Global Inclusion Awards", qui célèbre tous les ans, les grandes réussites de pays, d'organisations et d'individus ayant contribué à l'amélioration de l'éducation financière, sociale, ou relative aux moyens de subsistance des enfants et des jeunes.

La Côte d'Ivoire, arrivée devant Le Kenya - Madagascar - et le Swaziland, a reçu une mention de Reconnaissance spéciale par le Jury, en raison de ses efforts continus de promotion de l'éducation

et l'inclusion financière au bénéfice des enfants, des adolescents et des jeunes. C'est la deuxième fois que la Côte d'Ivoire, à travers le Programme Education Financière est ainsi distinguée, après avoir été nominée dans la catégorie pays lors de l'édition 2016 à Stockholm en Suède. Un trophée et un diplôme ont été remis à la délégation ivoirienne.

La délégation ivoirienne a eu une séance de travail avec BIANCA Isaincu et Anne Reynaud du réseau mondial Child and Youth Finance International (CYFI) le 2 mai. Cette rencontre a essentiellement porté sur la possibilité et la volonté de CYFI de co-organiser avec le MENET-FP à la mi-novembre 2017 à Abidjan, la 5ème Rencontre Régionale de l'Afrique dédiée à l'éducation et à l'inclusion financière des enfants et des

jeunes et la mise en œuvre d'un projet pilote d'initiation bancaire dénommé "SchoolBank".

La rencontre a permis d'explorer la faisabilité et les axes de l'organisation de ce grand rendez-vous continental. Anne Reynaud a été commise à la production de la note conceptuelle de l'événement. Le MENET-FP à travers le Programme Education Financière sera chargé de l'organisation pratique de l'activité.

La Direction de l'Exécution des Projets (où loge le Programme), la DAPS-COGES, des ministères, B2S et d'autres partenaires seront impliqués dans l'organisation de l'événement. A cet effet, la mission rendra compte à Madame la Ministre en vue de préparer une communication en Conseil des Ministres.

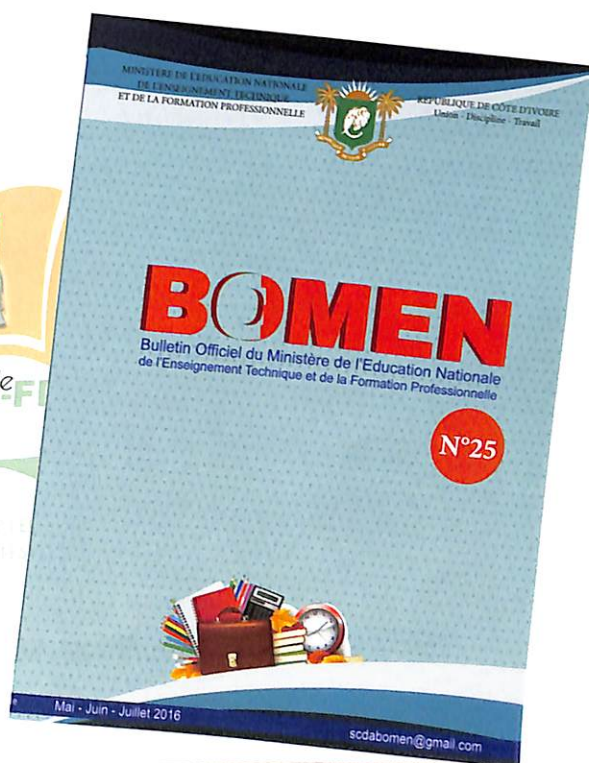
Nouveau format
Plus léger
Plus beau



La Nouvelle Ecole ivoirienne

Le BOMEN

Bulletin Officiel du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle



INAUGURATION DU CAFOP DE BONDOUKOU



FENACMIS 2017 A ABENGOUROU

CUISINE



ARTS PLASTIQUES



METIER DE TISSAGE



ARTS CORPORELS



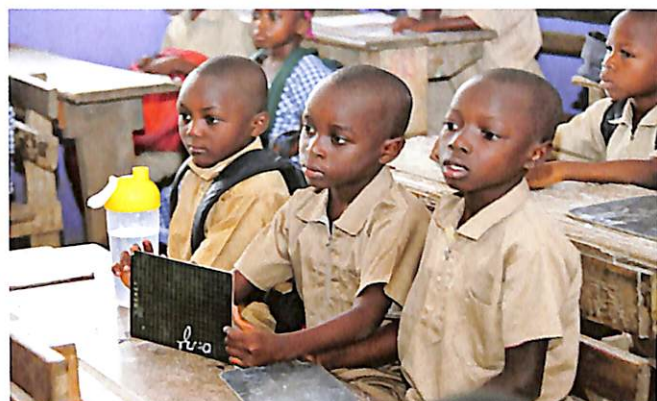
PRESTATION DES MEILLEURS ELEVES-ARTISTES AUX JEUX DE LA FRANCOPHONIE

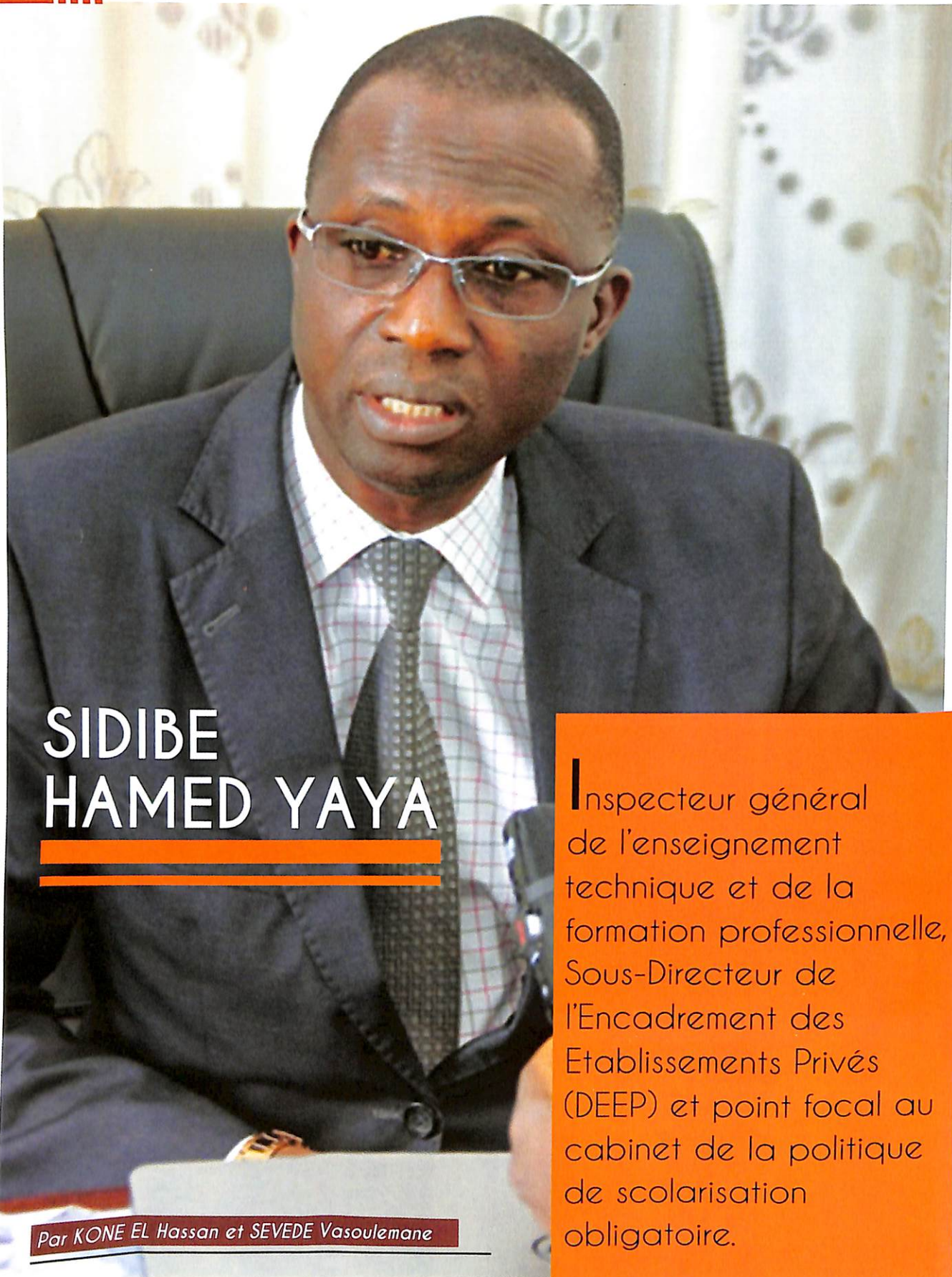
JAN 2017



1^{er} JOUR DE LA RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Au groupe Scolaire II Plateaux Nord et au Lycée Moderne de Andokoi



A portrait of Sidibe Hamed Yaya, a man with short dark hair and glasses, wearing a dark suit, a light-colored checkered shirt, and a dark tie. He is seated in a dark office chair, looking slightly to the right of the camera with a serious expression. The background is a light-colored wall with a subtle floral pattern.

SIDIBE HAMED YAYA

Inspecteur général de l'enseignement technique et de la formation professionnelle, Sous-Directeur de l'Encadrement des Etablissements Privés (DEEP) et point focal au cabinet de la politique de scolarisation obligatoire.

Par KONE EL Hassan et SEVEDE Vasoulemane

Monsieur l'Inspecteur, la marche vers la scolarisation obligatoire a été amorcée par Madame Kandia CAMARA. Et vous en êtes le point focal et donc, chargé de son pilotage. Pourriez-vous nous rappeler les mécanismes de mise en œuvre ?

Pour répondre à votre question, permettez-moi de dire qu'avant l'accession du Président de la République à la tête de la magistrature suprême, dans le cadre de son programme de gouvernement, notamment le volet éducation, il avait déjà pensé, quand il était candidat, à instaurer l'obligation scolaire pour tous les enfants âgés de 6 à 16 ans. Et quand il a accédé au pouvoir, il a fait un état des lieux de notre école et il s'est rendu compte que les instruments qui devraient permettre de rendre l'école obligatoire n'étaient pas totalement réunis. Une sorte de plan Marshal fait, d'un vaste programme de réhabilitation, de construction d'infrastructures scolaires et de recrutements massifs d'enseignants a donc été mis en place pour y arriver.

Un état des lieux en 2014, a permis de voir le chemin parcouru et depuis le mois de Mai 2014, le Président de la République a rendu publique, lors d'un conseil de ministres, sa volonté d'instaurer l'école obligatoire. Les travaux d'évaluation ont permis de donner forme au cadre juridique et institutionnel, par le vote de la loi n° 2015-635 le 17 septembre 2015.

La loi dit que tous les enfants doivent accéder à l'école dès l'âge de 06 ans et doivent y être maintenus jusqu'à ce qu'ils aient 16 ans. Enfin nous devons prendre en charge tous les enfants âgés de 9 à 16 ans et qui sont hors de l'école. Cela fait trois grands défis qu'il faut adresser. Aujourd'hui on a mis en place par arrêté, un comité de pilotage présidé par le Directeur de Cabinet. Il comporte un certain nombre de directeurs centraux qui vont définir les différentes politiques pour aller vers l'opérationnalisation de cette loi. Il devrait être mis en place un organe d'exécution qu'on a appelé le secrétariat technique.

Des simulations et des projections ont permis d'exprimer les besoins en termes de salles de classe, d'enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire. Les structures (DSPS, DAAF, DRH) chargées de combler ces besoins sont à l'œuvre pour atteindre les objectifs fixés.



Pour l'atteinte des objectifs, quelle est la part prise par les écoles confessionnelles et islamiques notamment en ce qui concerne les enfants de 9 à 16 ans ?

Les écoles confessionnelles ont toujours été prises en compte dans le système éducatif ivoirien. Vous faites certainement allusion aux écoles coraniques. Les concernant, effectivement depuis 2011, le ministère de l'éducation nationale a entrepris d'intégrer progressivement ces écoles au système formel. Elles ont des millions d'enfants qui sont considérés comme étant hors du système. Justement, il faut faire en sorte qu'ils soient pris en compte par le système.

“La loi dit que tous les enfants doivent accéder à l'école dès l'âge de 06 ans et doivent y être maintenus jusqu'à ce qu'ils aient 16 ans.

Alors, quel est le mécanisme mis en place ?

Le mécanisme consiste au respect de certaines normes conformément au programme officiel. Au moins 200 écoles ont déjà été intégrées, mais il en reste encore des milliers. Aujourd'hui, il s'agit d'institutionnaliser cette démarche. Mais en tout état de cause, la loi sur la politique de scolarisation obligatoire dit que d'ici à 2025 l'état doit faire en sorte que tous les enfants puissent aller à l'école, et quand on dit aller à l'école, il s'agit d'aller dans une école où l'on enseigne selon le programme officiel. C'est une interpellation vis-à-vis de ces écoles qui doivent s'arranger à faire le programme officiel.

A ce jour, quel bilan peut-on faire en ce qui concerne les effectifs ? Puisqu'il ressort des statistiques que 1.225.000 enfants sont hors du système éducatif. Aujourd'hui, 2 ans après la Politique de scolarisation obligatoire, quel est le pourcentage de cet effectif qui a été résorbé par la Politique Nationale de Scolarisation Obligatoire (PNSO) ?

En fait, il s'agit de mettre en place un mécanisme pour les prendre en charge. Et nous ne sommes qu'à 2 ans de la mise en œuvre de la PNSO, et tous les dispositifs ne sont pas encore présents. Nous avons eu un certain nombre de rencontres interministérielles au cours desquelles nous avons demandé à toutes les autres structures, tous les autres ministères qui ont des offres de formations, de les présenter. Au terme donc de ces rencontres, nous avons eu un séminaire à Yamoussoukro. Il était question de savoir : combien ces enfants sont ? Où ils sont ? Qu'est ce qui est déjà fait pour eux et qui ne suffit pas ? et

ce que nous devons faire ensemble pour absorber ce stock ?

Au niveau de l'éducation nationale, il y a ce qu'on appelle les classes passerelles ; qui sont les offres alternatives d'éducation qui nous permettent de faire deux cycles du primaire en une année. Il faut également réfléchir à d'autres possibilités offertes par d'autres ministères pour les enfants plus âgés qui ont 14, 15 ou 16 ans qu'on ne peut pas intégrer dans le système par le bas et qu'on peut probablement mettre dans le système à un niveau où ils peuvent faire des apprentissages de métiers



“Au moins 200 écoles ont déjà été intégrées, mais il en reste encore des milliers.”



Au terme de notre interview, quel est votre mot de fin et quelles perspectives pour la Politique de Scolarisation Obligatoire (PSO) ?

Pour les perspectives il faut tout de suite et maintenant mettre en place des organes qui vont piloter la PSO. Ces organes vont définir les différentes actions à mener à court, moyen et long termes. Ils vont également centraliser les actions faites dans les structures opérationnelles pour rendre compte au Ministre de l'Education Nationale de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, qui elle-même doit pouvoir rendre compte à sa hiérarchie. Il y a de l'espoir par ce que la dynamique entamée depuis 2011 qui consiste à construire des salles de classes, à recruter des enseignants, continue. Mais naturellement, nous nous sommes fixés un objectif qui est 2025, et il ne faut pas croire qu'à 2 ans de la mise en œuvre de la PSO, nous allons avoir tout de suite et maintenant des résultats ; c'est à moyen et long termes que nous allons avoir des résultats.

et c'est là qu'intervient l'ex ministère de l'enseignement technique et de la formation professionnelle. Il y a aussi d'autres possibilités dans d'autres ministères comme ceux en charge de l'agriculture et des TIC. Toutes ces possibilités ont été exposées et proposées ; il s'agit aujourd'hui de capitaliser les résultats de ce séminaire et de mettre en place un plan d'action pour emmener ces ministères à travailler ensemble et à adresser la question des enfants qui sont hors du système.

Il y a de l'espoir par ce que la dynamique entamée depuis 2011 qui consiste à construire des salles de classes, à recruter des enseignants, continue.

Une école baptisée du nom du Président Henri Konan BEDIE



Le DG de la LONACI remet les clés à Mme Kandia CAMARA.

Le 05 mai, c'est la date anniversaire de la naissance du Président Henri KONAN BEDIE (HKB). C'est ce jour qu'a choisi la communauté éducative et la LONACI pour procéder à la remise officielle des clés de l'école primaire publique de Gagou 4, un village devenu un quartier de Daoukro. Cet établissement est une belle infrastructure de six classes entièrement équipées, d'un bureau du directeur meublé et de six blocs de toilettes.

Un bonheur n'arrivant jamais seule, c'est également ce jour que HKB a accepté de donner son il-

lustre nom à cette école. D'où la présence remarquée de Madame Kandia CAMARA, Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle aux côtés de Madame Henriette KONAN BEDIE venue représenter son époux.

M. KABRAN Assoumou, le Directeur de cabinet, avant d'annoncer les dons de Madame le Ministre a justement rappelé que Madame Kandia CAMARA est une fille de HKB et qu'elle se nomme BEDIE Amlan BLE. Cela dit, il a révélé qu'elle offre 1305 tables-bancs, 3 ordinateurs, une imprimante, un

onduleur à la Direction Régionale. Aux populations, à savoir les chefs traditionnels et religieux, aux femmes, etc. elle a fait des dons en numéraire. Aussi n'a-t-elle pas manqué de souhaiter un joyeux anniversaire à son père.

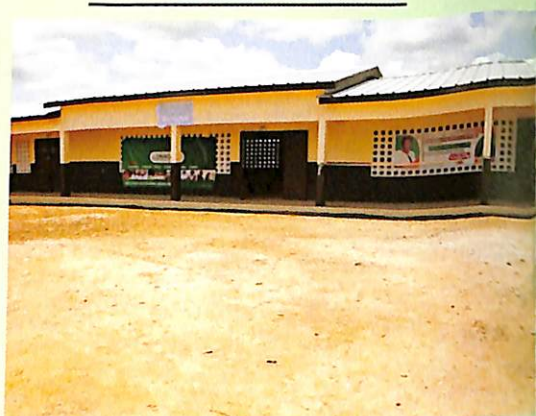
D'où la chaleureuse expression de gratitude du porte-parole des ressortissants de Gagou et du Maire de la commune, M. TANOHI Kouadio Joseph, représenté par son deuxième adjoint, qui déclarait : « Madame le Ministre, les populations de Daoukro sont heureuses de vous accueillir. Elles vous félicitent pour tout le travail abattu à la tête de votre département pour le bonheur des enfants de Côte d'Ivoire. Le parrainage de cette cérémonie leur procure une immense joie. »

Pour sa part, le DGA de la LONACI, M. Dramane COULIBALY, a dit toute sa satisfaction de mettre cette école à la disposition de la communauté éducative et d'accroître ainsi les capacités d'accueil de l'EPP Gagou 3. Après avoir rappelé toutes les œuvres sociales de la LONACI, il a appelé au soutien de la loterie nationale contre « **tous jeux illégaux qui foisonnent de nos jours.** »

Lassina KEITA



Coupure du ruban par Mme Henriette Konan BEDIE.





Le ministre Maurice BANDAMAN offre 1 500 table-bancs

SERCOM/ LASSISSI Soulé

Vendredi 17 mars 2017, en présence d'une foule nombreuse composée d'écoliers, d'élèves, d'enseignants et de parents d'élèves. Et sous le regard bienveillant des autorités administratives et coutumières de TAABO, le Ministre de la Culture et de la Francophonie, Maurice BANDAMAN, fils de la région, répondant à l'appel de la communauté éducative de cette sympathique cité a fait don de 1 500 table-bancs aux écoliers et élèves. Don qui vient à point nommé pour soulager les proviseurs et les Inspecteurs de l'Enseignement Préscolaire et Primaire de TAABO et surtout aider à résoudre le problème de déficit en table-bancs qui se pose avec acuité dans

les écoles, lycées et collèges des établissements de cette localité.

Madame DIABY Fanta, Directrice Régionale d'Agboville, représentant Madame le Ministre KANDIA Camara à cette cérémonie, a saisi cette opportunité pour rappeler les nombreuses interventions antérieures du donateur en faveur de la communauté éducative. Elle a exprimé la reconnaissance du ministère pour tous les actes de générosité du donateur et invité les bénéficiaires à en faire un bon usage **« afin d'encourager le Ministre à continuer de vous aider et à être fier de son œuvre, une œuvre dont nous sommes tous fiers aujourd'hui »**, dira-t-elle.

Le donateur, lui-même enseignant de formation a dit avoir répondu

au cri de cœur de ses parents pour qui il ne lésinera jamais sur les moyens tant qu'il s'agira d'aider à relever le taux de scolarisation de sa ville natale. Il a invité par la même occasion les enseignants à être fiers de leur métier. Car ajoutera-t-il, **« l'enseignant, c'est la lumière. Ce sont les enseignants qui déterminent le destin d'un pays »**.

Avec ce don, il y a de réelles raisons de croire à l'amélioration des résultats des écoles, lycées et collèges de TAABO ; surtout qu'avec ses 57,50 % de réussite au BAC en 2016 (contre 44,26 % en 2015), cette ville est devenue la 3ème de la région de l'Agnéby-Tiassa et la 1ère de la DDE-NET-FP de Tiassalé.



Une école baptisée du nom de Madame Kandia CAMARA

Lassina KEITA

Le Conseil Municipal de Bondoukou conduit par le maire Hiliassou KONE a baptisé l'école primaire publique Résidentiel Ouest de sa cité du nom de Madame Kandia CAMARA. La cérémonie officielle de ce baptême a eu lieu le 3 juin 2017 au sein de l'établissement en présence du préfet de région, du corps préfectoral, des élus et de nombreux enseignants venus y prendre part. Sans compter les enfants dont l'allégresse a imprimé une allure de fête à la cérémonie.

C'est le Directeur Régional, M. TRAORE Tiègbè, qui a, au nom de la communauté éducative, souhaité la bienvenue aux officiels et aux nombreux convives, dont le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques, M. KOBENAN Adjoumani. Aussi s'est-il attaché à

rappeler que cette école a été construite dans le cadre du Programme Présidentiel d'Urgence (PPU). Et que c'est le maire, de surcroît filleul de Madame le Ministre qui a décidé que cette école porte le nom prestigieux de Madame Kandia CAMARA.

Mme KOSSONOU Honorine, 3e Adjointe au maire, qui a livré le message du maire Koné Hiliassou, a abondé dans le même sens avant de déclarer : « **Votre présence à l'inauguration et au baptême de l'Ecole Primaire Publique Résidentiel Ouest atteste de la qualité des liens qui vous unissent à la ville de Bondoukou.** » Puis, de souligner : « **Madame le Ministre, merci beaucoup parce que vous êtes venue avec la pluie... que les parents attendaient beaucoup.** »



Heureuse de toutes ces attentions, la Ministre a exprimé sa gratitude aux populations, au Conseil Municipal, à tous les élus et au Ministre Adjoumani avant d'accepter que l'école porte désormais le nom de EPP Kandia CAMARA et d'exhorter les parents à faire établir les actes de naissance de leurs enfants.



M. Mamadou FOFANA et sa délégation entourés des autorités administratives et scolaires de Dabou.

Lancement de la mission de formation et de ciblage de salles de classes et de collèges de proximité.

Sercom

Lundi 10 avril 2017, a eu lieu la cérémonie officielle de lancement de la mission de formation et de ciblage de 10.000 salles de classe au primaire et 150 collèges de proximité au foyer du Cours Secondaire Méthodiste de Dabou.

Placée sous la Présidence de Monsieur Niasson Konian, Préfet de Région, Préfet du Département de Dabou, la cérémonie a

enregistré la présence effective de Monsieur Mamadou Fofana, Directeur des Stratégies, de la Planification et des Statistiques (DSPS) du Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle (MENET-FP) à la tête d'une forte délégation de sa Direction, de Madame OUATTARA Aminata, DRENET-FP de Dabou. Outre ces personnalités, nous avons noté la participation ac-

tive des acteurs de l'Éducation Nationale (Chefs de structures, Chefs d'établissements, Directeurs des Études, Conseillers Pédagogiques...). La cérémonie a été rehaussée par la présence massive de Chefs coutumiers, religieux, et de communauté.

C'est dans une bonne ambiance que ladite cérémonie s'est déroulée avec des échanges francs.

2^{ème} édition de la «Journée Talents» au lycée Sainte-Marie de Cocody



Le lycée Sainte-Marie de Cocody a organisé la deuxième édition de la «JOURNÉE TALENTS» le mercredi 10 mai 2017 au sein du l'établissement sous la présidence de son Proviseur Mme Allou, entourée pour l'occasion du corps professoral, des personnels administratif et d'encadrement.

KONE El Hassan

Cette journée récréative, aux dires de Mme le proviseur, se justifie par la nécessité de rafraîchir l'énergie des «troupes», de les décompresser, les revigorer, avant les échéances des examens à grands tirage qui se dérouleront dès le mois de juin sur toute l'étendue du territoire ivoirien.

Cette 2^{ème} édition est célébrée sous le thème «voyage dans le temps» et n'a rien en commun avec la science fiction qui nous plonge dans un voyage virtuel dans l'espace et le temps, mais il recouvre l'idée de revivre un

passé riche et évocateur. Ce passé remonte donc aux années 1950, et les élèves, invitées à faire preuve de créativité et de talents, ont «exhumé» les trésors de cette époque qui a marqué sans nul doute, l'un des plus beaux moments de notre histoire récente. Les thématiques retenues pour le concours du meilleur Talent sont la coiffure, le style vestimentaire, la musique, les pas de danse, la cuisine et le défilé de mode des années 50. Ces thématiques se sont déroulées en trois lieux : le village culinaire, l'espace coiffure des années 50 et la petite chapelle pour les prestations artistiques.

Les élèves, certainement instruites par leurs parents ont répondu aux attentes des organisateurs de cette journée récréative, tant les réalisations collaient à l'époque, et les «anciens» n'ont pas «boudé» leur plaisir en acclamant les plus talentueuses. Le défilé de mode des élèves habillées à l'ancienne et le concours de poésie et chants ont mis fin aux prestations. Après la remise des récompenses aux lauréates des différentes catégories, la «Journée Talents» s'est terminée par un repas gracieusement servi à toutes les élèves.

YAMOOUSSOUKRO/OISSU

Les champions se sont éteints sur la COPA COCA-COLA 2017



Le stade du Lycée Scientifique de Yamoussoukro a été, pour la 2^{ème} année consécutive, choisi pour abriter la fête du Football chez les adolescents, élèves de 15 à 17 ans de nos écoles, avec les phases finales de la quatrième édition de la COPA COCA-COLA, organisées par l'Office Ivoirien du Sport Scolaire et Universitaire (OISSU). Ces phases finales qui se sont déroulées du vendredi 05 au samedi 13 mai dernier, ont connu un véritable succès populaire, auprès des férus du ballon rond de la capitale politique en général, mais plus particulièrement, auprès des élèves des lycées et collèges et ce, pendant plus d'une semaine.

Les organisateurs, notamment la Direction Générale de l'OISSU, la Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement

Technique et de la Formation Professionnelle de Yamoussoukro et celle du Ministère des sports et loisirs, toutes appuyées par la préfecture du Département de Yamoussoukro, ont réussi le pari d'une organisation parfaite lors de ces compétitions.

En effet, les champions se sont éteints sur la COPA COCA-COLA 2017 avec à la clé, une belle finale qui a opposé l'équipe du collège Nawa de Soubré à celle du collège Amani N'guessan d'Abengourou.

L'équipe de Soubré a remporté la coupe sur un score de 1 à 0 empochant ainsi, un chèque d'un million de francs (1 000 000 F CFA). La médaille d'argent est revenue à Abengourou avec un chèque de 500 000 F CFA.

Le collège moderne de KORO/TOUBA, troisième du tournoi,

quant à lui, s'en tire avec la médaille de bronze et un chèque de 250 000 F CFA.

Les récompenses individuelles, ont été décernées comme suit :

- Le trophée du meilleur coach a été décerné à Dramane DIABATE, entraîneur de l'équipe de Bondoukou ;
- Celui du meilleur portier est revenu au jeune ZINON Yves Prince de l'équipe de Soubré
- La palme du meilleur joueur de la compétition, a été remportée par l'avant-centre de Bondoukou, KOUMAN Atta Charles qui participera au grand rassemblement du camp COCACOLA 2017 prévu en juillet, en Afrique du Sud ;
- OUATTARA Ali de Bondoukou et KOFFI Koffi César de Soubré sont tous les deux sacrés meilleurs buteurs du tournoi avec chacun 2 buts à son actif.

SERCOM

Cérémonie de remises de dons à Diallodougou, Tanokro et Yaokro

Sercom



Remise des dons aux bénéficiaires par Mme YAO, DDENET-FP de Sinfra.



Les mardis 14 et 28 mars 2017, trois importantes cérémonies de remise de dons ont pu mobiliser la quasi-totalité de la Communauté Educative des différentes localités de DIALLODOUGOU, de TANOKRO et de YAO KRO.

En effet, dans un contexte de pérennisation de cantine scolaire, des groupements de femmes des localités suscitées se sont brillamment illustrés à l'instar des autres, par le ravitaillement régulier et significatif des écoles en produits vivriers. Ce qui a du reste contribué à l'amélioration des résultats scolaires. Pour encourager ces organisations féminines à la persévérance, madame le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, sur proposition de la Direction Nationale des Cantines Scolaires, a décidé de les féliciter publiquement et de leur offrir des outils de travail, à l'occasion de la célébration de la journée africaine de l'alimentation scolaire le 02 mars 2017.

En prenant le relais en interne et à l'occasion de ses visites de travail, madame le DDENET-FP de SINFRA a procédé à la remise solennelle de ces dons aux différents récipiendaires.

Ainsi, le mardi 14 mars dans la matinée, madame GLA à la tête d'une forte délégation s'est rendue à DIALLODOUGOU où un accueil chaleureux lui a été réservé. Après les différentes allocutions et la séance de travail avec les enseignants, la décorative offerte par la DCS a été solennellement remise au groupement des femmes de ce village, à la grande satisfaction de tous. Dans l'après-midi, le cap a été mis sur TANOKRO pour la remise d'une broyeuse dans les mêmes conditions.

Le mardi 28 mars 2017, ce fut le tour de la Communauté Educative de YAO KRO en général et d'un groupement de femmes en particulier de réceptionner solennellement, des mains de madame le DDENETFP, les clés d'un tricycle, à la satisfaction de tous.

Pour joindre
la
Rédaction
de votre
Magazine

Tél : 20 21 02 75 / 07 99 82 00
Email: menetnei@gmail.com
Site internet : www.education.gouv.ci

La
Nouvelle
Ecole
Ivoirienne

Don du Professeur AMOA Urbain



Lors de la célébration de la fête de fin d'année de l'Amicale des Institutrices de Divo (AIDI) qui regroupe les enseignantes des trois inspections de l'enseignement préscolaire et primaire de Divo, le samedi 06 mai 2017 au collège moderne de Divo, le parrain de la cérémonie, le professeur AMOA Urbain, Recteur de l'Université Charles Louis de Montesquieu, a annoncé de très bonnes nouvelles. En effet, l'invité de marque du jour, a annoncé à ses filleules qu'il a demandé et obtenu de la chefferie traditionnelle de Divo, couronnée par le chef des chefs en la personne de monsieur TEKPO Aliko, deux parcelles de terrains urbains.

Selon ses explications, l'une de ces parcelles, d'une superficie de 400 hectares, servira à la construction d'une cité de l'enseignante au profit des institutrices de Divo.

L'autre, de 200 hectares, abritera un internat de filles pour les élèves, en vue de lutter contre les grossesses indésirables en milieu scolaire.

C'est avec joie et clameurs que la communauté scolaire, avec à sa tête, le Directeur Régional, a accueilli cette nouvelle qui vient soulager l'école à Divo. Et c'est à juste titre que la communauté éducative, se joignant au Directeur Régional a adressé des mots de remerciement et de gratitude au donateur de l'Ecole Ivoirienne en son nom propre et au nom de Madame le Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle.

Sercom

Fête de l'excellence à l'Epp Latokaha



L'Association des Jeunes de Latokaha (AJL) a organisé du 08 au 12 août, la 4^{ème} édition de la Journée de l'Excellence et Mérite (JEXM) à Latokaha. Cette journée est initiée pour contribuer à l'amélioration des résultats scolaires de l'école primaire du village. Pour rappel, depuis 4 ans, les résultats scolaires enregistrés par l'école du village étaient catastrophiques. L'école avait enregistré zéro admis au CEPE au cours de l'année scolaire 2009-2010 et un (01) admis au cours de celle de 2010-2011.

Après trois années de travail de motivation, les résultats sont en nette progression. Ainsi, au CEPE/Entrée en 6^{ème}, les différentes sessions ont enregistré successivement en 2014 : 09 admis ; en 2015 : 14 admis, en 2016 : 21 admis et 34 admis sur 51 en 2017.

Pour l'édition 2017, ce sont huit (08) prix spéciaux qui ont été décernés parmi lesquels «le prix spécial Feu KONE Fatoma Maurice» (Enseignant, ex-rédacteur en chef du magazine la nouvelle Ecole Ivoirienne) récompensant les 34 admis sur 51 au CEPE (dont 23 filles et 11 garçons) de l'EPP Latokaha.

Pour les futures éditions, la journée de l'excellence sera désormais baptisée «Journée de l'excellence KONE FATOMA MAURICE» en hommage au «Baobab».

KONE EL Hassan



Journée régionale du mérite et de l'excellence (JRMEX)

Anne Marie Konin/SERCOM

Afin de célébrer le Mérite et l'Excellence dans la Direction Régionale de l'Education Nationale de San Pedro, M.KOUAMENAN Bosson Albert, Directeur a organisé la 1ère édition de la Journée Régionale du Mérite et de l'Excellence (JRMEX) de San Pedro. Placée sous la Présidence de Monsieur OUSMANE Coulibaly, Préfet de Région, Préfet du Département de San Pedro, sous

la Présidence d'honneur de l'honorable KOUYATE Abdoulaye, chef de Cabinet de Madame le Ministre de l'Education Nationale. Sous le Co-parrainage de Monsieur BEUGRE Donatien, Président du Conseil Régional de San Pedro et Monsieur Marcel Hilaire LAMIZANA, Directeur Général du Port Autonome de San Pedro. Cette cérémonie a eu lieu le vendredi 28 juillet 2017 au Centre Culturel Municipal de San

Pedro. Ont été récompensés : Les Retraités, les meilleurs services et structures, les meilleurs personnels, les meilleurs élèves de promotion et ceux des examens à grand tirage. La communauté éducative et les partenaires étaient très heureux de participer à cette manifestation qui est l'initiative du DREN et souhaitent que cela soit une tradition. La journée s'est terminée par un déjeuner chez le Préfet.

Réunion de rentrée 2017-2018

Une semaine après la traditionnelle réunion de rentrée au titre de l'année 2017-2018, soit le 13 Septembre 2017 le Directeur Régional de San Pedro (DREN). Monsieur KOUAMENAN Bosson Albert a invité toute la communauté éducative à la Réunion régionale de rentrée scolaire à 09h au Lycée Moderne Inagohi de San Pedro. Le Directeur de CAFOP, les Chefs de Circonscriptions (IEPP), les Chefs d'Etablissements (CE), les Directeurs des Etudes (DE), les Responsables des COGES, et les Responsables Syndicaux ont répondu massivement à l'invitation du DREN. KOUAMENAN Bosson Albert. M. Le DREN a remercié les acteurs du système éducatif

pour leur dévouement, engagement et le travail abattu au cours de l'année scolaire écoulée, ce qui a permis une amélioration des résultats mais qu'il reste beaucoup à faire. Le DREN après la lecture du discours de Mme le Ministre, a exhorté les uns et les autres à considérer les recommandations et à s'inscrire dans la vision de Madame le Ministre.

Par ailleurs, les documents relatifs au découpage de l'année scolaire, au rythme des volumes horaires, des congés et des trimestres ont été mis à la disposition des participants. Dans la dynamique des activités de cette nouvelle année scolaire, le DREN entend poursuivre les rencontres

sectorielles avec les différents Responsables de structures scolaires ainsi que les Responsables des syndicats afin de répondre aux préoccupations de façon plus objective et continuer la validation des matrices d'actions et programmes annuels. Un calendrier sera établi à cet effet a-t-il promis.

En concluant sur le thème de cette année 2017-2018 « **citisme et engagement de tous, pour une école de qualité** », M.KOUAMENAN a formulé le vœu de voir tous les Responsables s'engager dans la nouvelle année avec la volonté renouvelée d'améliorer notre performance.

GRAND-BASSAM

Elèves, enseignants et encadreurs du Sud-Comoé reçoivent des trophées

Lassina KEITA



Ce 23 juin, 168 lauréats de la Direction Régionale du Sud-Comoé ont été primés au complexe sportif du CAFOP de Grand-Bassam en présence de Madame Kandia CAMARA, du représentant du Vice-président de la République de Côte d'Ivoire, et du Président du Conseil régional, M. Aouélé AKA.

Comme à l'accoutumée, la première responsable de l'école ivoirienne a remis à chacun des lauréats sa récompense composée pour les élèves de : un trophée, des kits scolaires et une enveloppe contenant des numéraires, pour d'autres : un trophée, des enveloppes, des téléphones iPhones et pour d'autres encore, des vélos, un système de lavage des mains, et des dons en numéraire en vue de constituer un fonds documentaire.

Le principal critère exigé était d'avoir une moyenne de 14 sur 20. Ainsi, ont été retenus les deux meilleurs écoliers par niveau dans chacune des sept circonscriptions de l'IEPP, soit un total de 84 lauréats. Au secondaire, ont été retenues les trois moyennes les plus élevées par niveau et par cycle, ils sont au nombre de 35 lauréats. A cela s'ajoutent : douze instituteurs, dix-huit professeurs, douze directeurs d'écoles, deux directeurs d'études, cinq éducateurs.

A chacun d'eux, Madame Kandia CAMARA a eu un mot d'encouragement et de félicitation. « *Récompenser les plus méritants, les montrer comme modèles, c'est à mes yeux, toute une philosophie. J'estime que toute démarche éducative tire sa crédibilité du produit final qu'elle*

forme, » s'est-elle réjouie face à l'excellent travail des lauréats.

Après les mots de remerciement de Mademoiselle Koffi Sandrine, au nom des récipiendaires la Directrice Régionale d'Aboisso, Mme NGORAN AKOUA, a saisi l'occasion pour saluer l'engagement des personnels, des enseignants et des élèves puis de terminer en ces termes : « *Distingués invités, notre Ministre, Madame Kandia CAMARA, en créant cette source de motivation a ouvert une piste qui constitue pour tous les Directeurs Régionaux, une instruction que nous exécutons avec foi. Je voudrais ce matin, au nom de tous les personnels, des parents d'élèves et des élèves, humblement vous rendre hommage.* »

La création poétique au service de l'émergence africaine

Cédric Kissy Marshall



La poésie a son festival, qui plus est, est à Abidjan ! En effet, ce mardi 25 avril 2017, les locaux du bureau de l'UNESCO à Abidjan ont servi de théâtre au lancement du Festival International de la Poésie d'Abidjan (FIPA) qui se tiendra les 26, 27 et 28 octobre 2017 à l'Institut Français. M. Eloi Kouassi Noël, Chargé d'Etudes représentant la marraine du FIPA, la Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle, Madame Kandia Camara, a, dans une allocution au relent fort poétique, dit les mots de joie de la marraine. Il a relevé le grand intérêt qu'elle manifeste pour cet événement qui, sans nul doute, rapprochera davantage les apprenants de la chose poétique tant mystifiée. C'est sur un acrostiche construit autour de l'adverbe « Poétiquement » que M. Eloi Kouassi a déclaré officiellement lancé le FIPA 2017 en lui souhaitant plein succès ! Le Coordonnateur Général

du FIPA, M. Lassina Kéita, lui-même poète, a souligné, que la poésie a toujours été intimement liée à la société ; elle est un genre utile à la société et peut être, avec succès, à l'avant-garde de l'émergence tant souhaitée par les pays africains. C'est dans ce sens que le thème central du FIPA a été libellé comme suit : « **Création poétique et émergence africaine** », qui fera l'objet d'une conférence prononcée par le grand poète africain Pacéré TITINGA. Comme Baudelaire qui disait « **Tu m'as donné ta boue, j'en ai fait de l'or** », il a invité les uns et les autres à s'approprier la poésie afin qu'elle transforme notre vie. Les derniers mots de M. Kéita ont été de présenter les activités qui meubleront le festival : du slam, de la déclamation poétique, des communications sur la poésie en général, des ateliers d'écriture poétique à l'intention des élèves et des étudiants, un Grand Prix de Poésie Africaine d'Expression française, un prix de poésie des

Lycées et Collèges. A la suite du coordonnateur général, le professeur ADOM Marie Clémence, enseignant-chercheur à l'Université FHB de Cocody, spécialiste de poésie et représentant le Doyen de l'UFR LLC, le professeur COULIBALY Adama, a fait remarquer que la poésie semble être le genre qui se porte le mieux dans la sphère littéraire ivoirienne, par la diversité et la qualité des productions. Au nom du Doyen, elle s'est doublement réjouie, et pour la tenue du Festival, et pour le choix du thème qui montre que la poésie n'est pas si loin de la vie de tous les jours. M. ANOMA, le représentant résident intérimaire de l'UNESCO à Abidjan s'est aligné sur les mots de ses prédécesseurs en saluant cette initiative noble ; raison pour laquelle, a-t-il dit, sa maison (l'UNESCO), qui est celle de la culture et de l'éducation, n'a pas hésité à accompagner institutionnellement ce festival.

Le mercredi 13 avril 2017, la Compagnie ARTISTIQUE MOUAYE IVOIRE INTERNATIONAL, a procédé au lancement de la deuxième édition de FESTI-DANCE IVOIRE au Centre d'Action Culturelle (CACAB) dans la commune d'Abobo. Cette 2^{ème} édition était placée sous le parrainage de Mme Kandia CAMARA, ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle et la présidence du ministre de la Culture et de la francophonie M. Maurice BANDAMAN, représenté par son Sous-directeur chargé de la promotion du théâtre, M. ADOU Alexis et de plusieurs invités de marque. La promotrice du festival Mme Barakissa COULIBALY a commencé sa carrière dans la danse traditionnelle en 1990 avec FOTEMOGOBAN, une troupe de danse ivoirienne basée au centre d'action culturelle d'Abobo, avant d'entamer sa carrière professionnelle avec le groupe Djolem et le Ballet national de Côte d'Ivoire. Aujourd'hui, Barakissa réside aux Etats-Unis et travaille avec différentes universités et studios de danse comme consultante et professeur dans les programmes de danse. Elle décide de mettre toutes ses connaissances à la disposition des enfants du monde et surtout, des petits ivoiriens et des élèves du Groupe scolaire Habitat de l'épp 2 de la commune d'Abobo, afin de leur inoculer la fibre artistique et le management culturel et artistique.



Le projet «Petit Cœur d'Afrique» présenté

KONE EL Hassan

Les jeunes talents dont regorge cette compagnie de chorégraphie et de danse ont agrémenté la cérémonie par plusieurs prestations thématiques notamment, l'école obligatoire, les grossesses en milieu scolaire pour jouer leur partition en matière de sensibilisation des parents présents dans la salle. L'harmonie entre les danseurs et danseuses de la compagnie MOUAYE, véritables maîtres de la gestuelle et l'orchestre composée de xylophone (bala-fon), de tam-tam (djembé) a fini par convaincre les officiels et les spectateurs. En effet, l'art nourrit son homme et les preuves sont là ! Barakissa et sa compagnie sont des virtuoses de la danse tradi-

tionnelle africaine et contemporaine avec lesquelles ils ont su créer un alliage parfait. Interrogée sur les objectifs assignés à la compagnie MOUAYE, elle a déclaré sans hésiter « **nous avons l'ambition de promouvoir et défendre les valeurs de la culture africaine au-delà des frontières à travers les différents styles de danse et musique de l'Afrique de l'Ouest** » de manière spécifique, sa compagnie souhaite appuyer l'Etat de Côte d'Ivoire et le ministère de l'éducation nationale par la formation, l'orientation vers les arts et la culture des élèves du primaire et du secondaire afin de les initier à l'entrepreneuriat culturel.

Le championnat africain du scrabble 2017 (champas) célébré avec faste

KONE El Hassan

Sous l'égide du Bureau Afrique de la Fédération Internationale de Scrabble Francophone (FISF), la Fédération Ivoirienne de scrabble (FIS) a organisé du 11 au 15 avril 2017 à l'hôtel Belle Côte de la Riviera, dans la commune de Cocody, la 2^{ème} édition des Championnats d'Afrique de Scrabble Francophone (CHAMPAS - ABIDJAN 2017).

Douze (12) pays sur 15 pays d'Afrique francophone, ont répondu présents. Ce sont : le Niger, le Mali, le Congo-Brazzaville, le Cameroun, le Bénin, le Togo, la Guinée-Conakry, le Burkina-Faso, le Gabon, la RD Congo, le Sénégal et la Côte d'Ivoire.

À cette occasion, la commission scrabble scolaire dirigée par M. DIARASSOUBA Yacouba a sélectionné 30 élèves pour faire la Démo. Ces enfants ont joué sur 2 parties de 8 coups de 3 minutes chacun. À l'issue de cette démonstration, les écoliers venus de la Direction Régionale de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle d'Abidjan 3, issus de l'Inspection de l'Enseignement Préscolaire et Primaire d'Attécoubé ont raflé les trois (03) médailles du primaire.

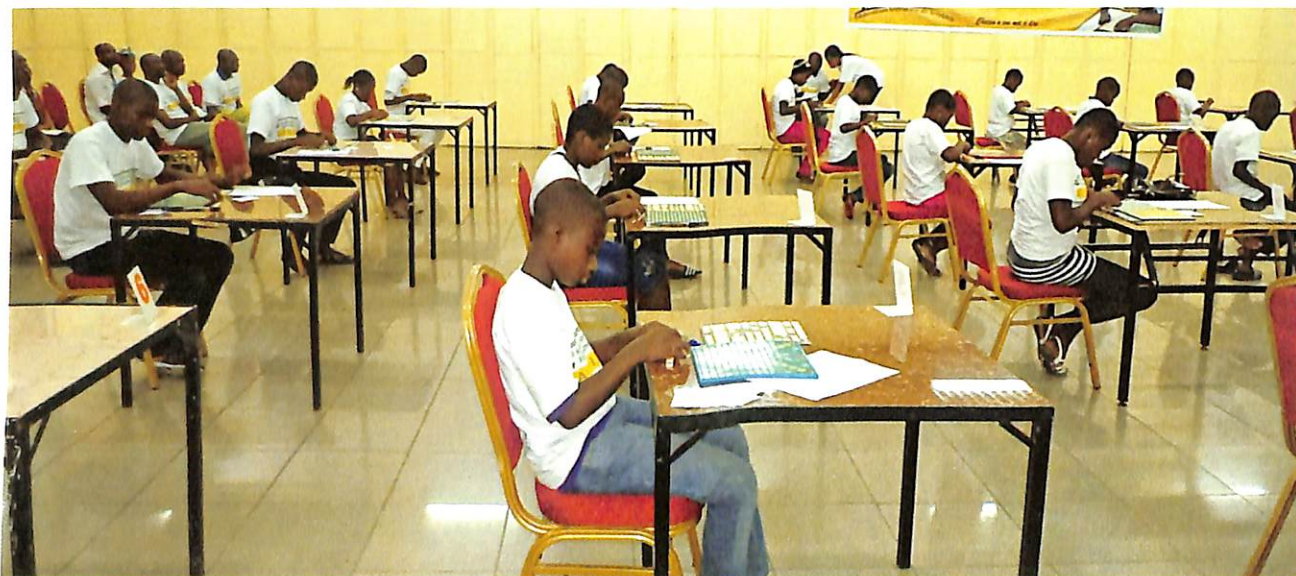
Médaille d'or, Mlle MONI Fatoumata, élève à l'Epp Bessé 2, IEPP Attécoubé;

Médaille d'argent, Mlle EDE Akouba Leïla, élève à l'Epp La Kangourine IEPP Attécoubé;

Médaille de bronze, Mlle YAFFA Mariam, élève à l'Epp la Kangourine, IEPP Attécoubé.

Au secondaire, les médailles d'or et de bronze sont revenues aux Cours Secondaires Méthodiste de Cocody (CSM) et la médaille d'argent au concurrent du lycée Classique d'Abidjan.

Pour les spécialistes de ce sport cérébral, le scrabble reste un jeu de société qui peut aussi se révéler comme un excellent support pédagogique. En effet, sa pratique au sein d'une classe ou d'un club scolaire permet à l'enfant d'apprendre en jouant, et offre ainsi l'occasion aux animateurs ou aux enseignants de concilier des objectifs pédagogiques avec les aspirations des enfants.



SIDI TOURE

*Le Ministre de la Promotion de la Jeunesse,
de L'emploi des Jeunes et du Service Civique*

C'est avec un grand plaisir que j'ai favorablement répondu à l'invitation de Madame le ministre de participer, à cette réunion solennelle de rentrée scolaire. Les raisons de mon enthousiasme sont de deux ordres : le premier est d'ordre affectif. En effet, c'est toujours un plaisir d'être avec des jeunes encadreurs ou élèves soient-ils. Le second aspect relève du choix du thème relatif à l'année académique à savoir « **Civisme et engagement de tous, pour une école de qualité** ». En effet, cette réunion me donne l'opportunité de parler du civisme, ce mot né du latin « **civist** » désigne le respect du citoyen pour la collectivité dans laquelle il vit et ses conventions dont notamment sa loi. Il s'agit donc du respect de la chose publique et de l'affirmation personnelle d'une conscience politique. Le civisme implique donc la connaissance de ses droits comme de ses devoirs vis-à-vis de la société. Le civisme appelle à la citoyenneté responsable, il aide les jeunes et les adultes à devenir des citoyens épanouis au service de la Nation.

Chers jeunes, je vous exhorte à mériter la confiance placée en vous (...), notre Nation entière vous exhorte à la respectabilité, à la discipline pour être des jeunes citoyens nouveaux pour une Côte d'Ivoire émergente à l'horizon 2020.

Honorables invités (...), il convient d'intégrer à notre vision et à nos

différentes initiatives, des valeurs de civisme et de citoyenneté. La problématique de l'appropriation de la citoyenneté nous apparaît plus qu'indispensable. En effet, à cette étape de la vie de notre Nation où les acquis de notre jeune démocratie sont mis à rudes épreuves, la question du civisme mérite notre attention et notre soutien pour consolider la paix et promouvoir le développement humain, social et économique. (...) c'est un devoir pour chaque ivoirien de s'investir pleinement dans la construction de notre pays (...) et cela ne sera un succès que si nous traduisons dans les faits et gestes quotidiens les valeurs cardinales du civisme, de la citoyenneté et de changer de mentalité et de comportement pour devenir des citoyens dignes et responsables.

Honorables invités, en matière de promotion des valeurs civiques et citoyennes, l'on peut se réjouir des acquis à savoir : la mise en place de l'office de service civique depuis le 06 décembre 2016 ; l'adoption en conseil des ministres en 2017 de l'organisation d'une cérémonie d'honneur relative à l'emblème national chaque premier lundi du mois ; et enfin, l'élaboration du projet de loi relatif au service civique et aux volontariats (...) avec actuellement 307 volontaires sur toute l'étendue du territoire en cours aussi bien dans le Gbêké que dans le Tompki.

Les recherches sont effectuées sur les symboles de la république afin de consolider nos acquis, de



même que l'élaboration de supports sur les symboles de la république, notamment du document intitulé « **Présentation et usage des symboles de la république** ».

Nous n'oublions pas la collaboration très pertinente avec madame le ministre particulièrement avec la Direction de la pédagogie et de la Formation Continue en vue de l'amélioration des contenus des manuelles pédagogiques en matière d'EDCH relativement aux symboles de la république.

Je voudrais tout particulièrement féliciter les enseignants pour l'encadrement pédagogique donnés aux jeunes au quotidien ainsi que les sacrifices qu'ils consentent pour assurer une éducation et une formation de qualité à nos enfants malgré les conditions difficiles de travail. (...)

Pour terminer, je voudrais encore une fois exprimer ma gratitude à Madame le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle qui m'a fait l'amitié et l'honneur de m'inviter à cette cérémonie.

Ma Nouvelle Ecole

Votre magazine télé sur l'école ivoirienne



L'émission des hommes et des femmes
qui bâtissent l'école ivoirienne

Chaque dernier samedi du mois à 09h sur

RTI 1